

VILLE DE RENENS
RAPPORT POLITIQUE CULTURELLE

RENENS, LE 9 JANVIER 2009

INTRODUCTION

1^{ERE} PARTIE : ROLE DE LA CULTURE DANS LA SOCIETE D'AUJOURD'HUI3

A. PREAMBULE

B. DEFINITIONS ET CONTEXTE

2^{EME} PARTIE : ETAT DES LIEUX DE LA CULTURE A RENENS ET DANS L'OUEST LAUSANNOIS8

- A RENENS
- HISTORIQUE DES "AFFAIRES CULTURELLES" DE LA VILLE DE RENENS (1990 – 2008)
- LES LIEUX
- L'OFFRE DE LA VILLE
- 1. L'OFFRE ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE
- 2. PROGRAMMATION PAR LE SERVICE CULTURE-JEUNESSE-SPORT
- 3. COMMISSION CULTURELLE
- BUDGET
- POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT
- SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL "CULTURE"
- ANALYSE FFOM : FORCES-FAIBLESSES/OPPORTUNITES-MENACES DE LA VILLE DE RENENS / DE L'OFFRE CULTURELLE ACTUELLE A RENENS
- SITUATION DANS L'OUEST LAUSANNOIS

3^{EME} PARTIE : STRATEGIE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES19

ENJEUX POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE FORTE

QUELLE POLITIQUE CULTURELLE POUR LA VILLE DE RENENS ?

LES DIX THESES RETENUES POUR LA VILLE DE RENENS

4EME PARTIE : PERSPECTIVES21

COURT TERME (2009-2011)

- PROGRAMMATION
- SOUTIEN A LA CREATION CONTEMPORAINE
- INFRASTRUCTURES
- COORDINATION
- COMMUNICATION
- FINANCEMENT
- ESPACE CORSO

MOYEN TERME (2011-2013)

- PROGRAMMATION
- SAISON DE SPECTACLES
- LES TILLEULS
- MAISON DE LA CULTURE / CENTRE CULTUREL

LONG TERME (2013-2016)

5EME PARTIE : CONCLUSIONS29

ANNEXES31

1. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE CULTURELLE
2. CARTOGRAPHIE DES LIEUX CULTURELS
3. MAISON DE(S) LA CULTURE(S) : RESULTAT DES QUESTIONNAIRES
4. ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE CULTURELLE ET RECREATIVE DANS LE DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS

INTRODUCTION

Le présent rapport sur la politique culturelle qu'entend mener la Municipalité s'adresse prioritairement au Conseil communal. Il donne les grandes orientations choisies ainsi que des pistes pour diverses réalisations, dont celles qui justifieront d'un investissement et qui feront l'objet d'un préavis.

La transmission de ce rapport au Conseil communal permettra d'ouvrir un large débat à l'intérieur des différents groupes politiques et d'instaurer un dialogue entre les partis et la Municipalité, permettant à cette dernière de recueillir remarques et critiques. Il fera aussi l'objet d'une diffusion plus large, auprès des milieux culturels et associatifs, offrant ainsi la possibilité d'une discussion encore plus étendue.

Les avis exprimés permettront à la Municipalité de tenir compte de différentes réflexions pour l'étude et la réalisation des projets futurs.

1^{ERE} PARTIE : ROLE DE LA CULTURE DANS LA SOCIETE D'AUJOURD'HUI

A. PREAMBULE

« Développer une politique culturelle ambitieuse, s'appuyant sur les bilans positifs des Fêtes Interculturelles et de Renens Capitale Culturelle pour renforcer l'offre culturelle globale (création contemporaine, écoles de musique, événements culturels divers). Tout à la fois acte individuel et collectif, créatrice de lien social, d'une plus-value au niveau de l'image de la ville, la culture doit être au centre de notre action. » Programme de législature 2006-2011, Renens.

Le renforcement de la politique culturelle menée dans notre ville a été une des priorités de la campagne électorale de 2006. Une fois les autorités installées, la Municipalité a repris ce point rapidement et l'a mentionné largement dans son programme de législature. C'est à ce moment qu'a germé l'idée d'établir un bilan et de fixer de nouvelles perspectives en matière de politique culturelle, dont le présent rapport reprend les éléments plusieurs fois réfléchis, discutés et finalement adoptés par la Municipalité.

Cette volonté de mettre en place une politique culturelle affirmée a contribué à la réalisation de différentes manifestations culturelles marquantes en 2006, comme la troisième édition de la Fête interculturelle et Renens Capitale culturelle. Cet événement particulier, proposé à Renens par Pro Helvetia pour la clôture du programme Swixx, qui a montré durant deux ans comment la culture suisse est composée des cultures d'ailleurs, est une forme de reconnaissance de la politique de valorisation de la diversité culturelle menée par la Ville. Le projet a démontré que Renens pouvait, avec une programmation ambitieuse et diverse, attirer tant la population renanaise que des visiteurs de l'extérieur. L'engagement de la Municipalité et de ses services a contribué à en faire une manifestation marquante, qui a renforcé la volonté politique de miser sur le développement de la politique culturelle de notre Ville.

Les autorités politiques législatives ont également souhaité faire l'état des lieux de la culture à Renens. Deux interventions au Conseil communal ont été déposées entre 2006 et 2007 : l'interpellation du 9 novembre 2006 de Mme la Conseillère communale Anne Holenweg-

Rouyet "Une Maison des Cultures, du concept à la réalité" et le postulat du 3 mai 2007 de M. le Conseiller communal Raymond Gauthier "Pour un festival des Cultures".

C'est dans un contexte particulièrement foisonnant, avec les enjeux liés à l'arrivée de l'ECAL et de l'EPFL-lab, à la position de Renens en tant que chef-lieu de district depuis le 1^{er} janvier 2008, au changement d'image de la Ville et aux finances plus saines qu'intervient ce rapport. Il s'inscrit de plus dans la continuité d'un processus engagé depuis de nombreuses années déjà, avec une dynamique de plus en plus marquée face au développement culturel. Il est, en quelque sorte, la conséquence logique de toute une série de réflexions qui ont eu cours sur la question.

De nombreuses attentes, tant des acteurs culturels que des politiques, ont été formulées à l'égard de la culture dans la Ville de Renens. Des critiques également, très souvent constructives, sur l'existant. Toutes ces réactions, ces envies, ces réflexions témoignent du potentiel indéniable que revêt Renens en matière de développement culturel mais également des faiblesses en matière de coordination, d'objectifs et de moyens.

L'objectif principal de ce document est de montrer dans quelle direction souhaite s'engager la Ville de Renens dans le domaine de la culture. Il doit donner une ligne cohérente à l'orientation des choix en matière de culture(s), en tenant compte de trois éléments en particulier :

- les spécificités, atouts et contraintes de la Ville de Renens,
- son ouverture régionale et
- les échanges avec les communautés.

Et ceci bien évidemment en proposant des actions innovantes et créatrices de valeur.

La Municipalité souhaite continuer et renforcer son action dans des domaines aussi différents que la littérature, le théâtre, le cinéma, la danse, la musique, les arts plastiques, le design et les autres disciplines émergentes.

Ce rapport donnera ainsi une impulsion décisive à l'application d'une politique culturelle dans la quatrième Ville du canton de Vaud. Dès lors, la Municipalité devra aussi pouvoir disposer des financements indispensables à la réalisation des projets proposés ici.

* * * * *

Pour mener à bien ce travail, plusieurs outils ont été utilisés. D'une part, afin de faire l'état des lieux de l'offre culturelle à Renens, un groupe de travail a été constitué. Il s'est réuni à six reprises durant le premier semestre 2007. D'autre part, un tour d'horizon de la situation d'autres villes, en Suisse ou ailleurs, a permis de s'inspirer de certaines démarches ou, au contraire, de prendre du recul. Enfin, des documents officiels, comme ceux de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle, l'Agenda 21 des Villes et gouvernements locaux ou le projet fédéral de la nouvelle loi sur la culture ont servi de bases théoriques.

Afin de structurer l'information, le présent rapport est subdivisé en cinq parties distinctes :

- Rôle de la culture dans la société en général
- Etat des lieux de la culture à Renens et dans l'Ouest lausannois
- Stratégie et objectifs prioritaires
- Perspectives...
- Conclusions

Les bases théoriques sont nécessaires afin de définir le champ d'action (qu'est-ce que la culture ? l'art ?) et clarifier les relations entre politique, économie et culture (rôle de la culture dans la société d'aujourd'hui). Cette **première partie** témoigne de l'équilibre fragile entre culture traditionnelle, culture classique et culture contemporaine, toutes trois enrichies des cultures d'ailleurs. Elle montre qu'il est important de les développer dans un contexte régional, dans notre cas plus particulièrement de district. Par ailleurs, il est fait mention de la définition de la culture sur laquelle se base la Municipalité dans ce rapport. Les annexes en fin de rapport complètent l'information de base en explicitant la difficulté de mise en œuvre d'une politique culturelle dans le contexte suisse, caractérisé par le principe de subsidiarité. Elles mettent également en lumière l'importance des contacts à intensifier entre les différentes instances publiques (Communes, Cantons et Confédération) et privées qui distribuent des subventions, afin de préciser leurs domaines de compétences.

La **deuxième partie** - état des lieux de la culture à Renens et dans l'Ouest lausannois - constitue l'élément de base du rapport. La situation en matière d'offre culturelle et de subventions, l'analyse des forces et faiblesses ainsi que la synthèse des réflexions du groupe de travail "culture", de même qu'un aperçu de la situation des communes voisines sont exposés ici, afin d'avoir une photographie la plus fidèle de la réalité et de pouvoir ensuite définir les priorités. Un tableau, annexe 4, répertorie de manière la plus exhaustive possible les activités des communes de l'Ouest.

La **troisième partie** - stratégie et objectifs prioritaires - expose les enjeux pour développer une culture forte et représentative des spécificités de la Ville de Renens. L'offre culturelle d'aujourd'hui est la base sur laquelle peuvent éclore de nouvelles propositions d'activités ou de nouvelles structures, comme le Corso ou la Maison de la (des) culture(s).

Les perspectives, la **quatrième partie** du rapport, se projette dans le futur, avec des pistes concrètes à suivre, des propositions de développement à exploiter à court, moyen et long terme. Des choix devront être faits, des priorités posées, en fonction des attentes et des moyens humains et financiers. Le résultat de ces décisions engagera de manière durable la Ville de Renens dans un processus qu'il sera important de pouvoir poursuivre et adapter au fil des années.

Pour terminer, les conclusions de la **cinquième partie** rappellent la place que souhaite donner la Municipalité à la culture dans son sens large, à la lumière des nombreuses propositions précisées tout au long de ce rapport.

B. DEFINITIONS ET CONTEXTE

« La culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur la terre. » André Malraux

Les définitions du mot culture sont nombreuses et varient au fil du temps et des contextes. Un bref survol permet de prendre la mesure de la complexité que peut revêtir aujourd'hui ce concept, selon qu'il est abordé par les anthropologues, les sociologues ou les politiciens et de comprendre d'une certaine manière les « passions » qu'il suscite souvent.

Etymologiquement, le mot provient du latin « cultura », qui signifie en lien avec la terre. L'emploi du mot culture s'est ensuite progressivement appliqué aux activités humaines. Au XIX^{ème} siècle, le mot Culture - écrit avec C majuscule en opposition à la culture populaire - fait référence à ce qui est élevé, essentiel, précieux dans une société, et est fortement lié aux arts et à l'esthétique.

Deux conceptions générales majeures s'opposent, sans s'exclure toutefois. La première, soutenue par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe, présente la culture comme un ensemble de valeurs, de références et de pratiques qui aident l'individu à se situer dans une collectivité : culture = société. La seconde conception est plus restrictive : elle limite la culture aux diverses formes d'expressions artistiques. C'est d'ailleurs souvent à cette définition que l'on pense lorsque l'on parle de politique ou de subventions culturelles.

De nos jours, la définition de l'UNESCO est celle la plus largement acceptée : « **Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances** »¹.

En plus des différentes distinctions répertoriées ci-dessus, on peut encore dire qu'au plan individuel, la culture est l'ensemble des connaissances acquises, et qu'au plan collectif, elle représente en plus l'ensemble des structures sociales et les comportements collectifs tels que manifestations artistiques ou intellectuelles qui caractérisent une société. Il est évident qu'au sein d'une collectivité publique, cette dernière dimension prend tout son sens.

De son côté, le Conseil de l'Europe fonde sa conception de la culture sur quatre principes fondamentaux : l'identité, la diversité, la créativité et la participation. En 1983, la conférence de Brème conclut sur l'affirmation de plusieurs principes, comme la **reconnaissance du rôle des collectivités locales dans le développement culturel**, la nécessité de dégager des **moyens techniques et financiers adaptés** aux objectifs de la ville, l'accent sur la recherche et l'expérimentation et la meilleure considération des **liens entre le développement culturel et le développement économique**. Elle recommande encore de considérer les **apports culturels des populations migrantes et des jeunes** et de susciter la **participation des citoyens**².

Finalement, que l'on retienne une définition esthétisante, sociologique, économique ou anthropologique de la culture, il faut reconnaître qu'il est difficile voire impossible d'en préciser les contours.

¹ Définition avalisée en 1982, lors de la conférence de Mexico sur les politiques culturelles. Voir http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf

² D'ANGELO, Mario, p.11

La définition, le rôle et les enjeux de la culture dans une société sont importants. En annexe 1 du présent document, le lecteur intéressé trouvera d'autres éléments de réflexion et différentes définitions de la culture accompagnés d'exemples de développement culturel d'autres villes.

Cette première réflexion posée, la Municipalité a choisi, soutient et défend la définition de l'UNESCO, celle-ci correspondant le mieux à ses aspirations profondes. En particulier, la politique culturelle lui paraît un vecteur essentiel pour renforcer, créer ou recréer du lien social entre les différentes parties de la population, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la ville. La politique culturelle de Renens s'inscrit en particulier aussi dans la droite ligne de la définition de l'intégration qui fonde depuis 2001 la politique d'intégration de la Ville, soit "l'intégration est un processus global pour lequel tous les intéressés, migrants et suisses, sont coresponsables dans une réciprocité du donner et du recevoir"³.

³ Citation issue de la Charte de la CISE, Commission Intégration Suisse Etranger, Renens

A RENENS

En introduction, il est nécessaire de relever que la ville de Renens ne se distingue a priori pas par son patrimoine de monuments - châteaux, musées, théâtre - contrairement à d'autres Villes comme Morges, Nyon ou Yverdon pour n'en citer que quelques-unes. Renens a une histoire récente de ville industrielle et ouvrière. Cette caractéristique fait partie intégrante de son identité et de celle de ses habitants.

Outre son passé de village vaudois paysan, proche de Lausanne, les fondements de la culture à Renens se trouvent marqués par ce qu'a amené à la Ville la gare de triage puis la gare, dans son essor industriel et les migrations qui l'ont permis, venues des cantons suisses paysans, des pays alentours, puis du monde entier. Dans ce contexte de diversité des cultures représentées par une population métissée, les milieux associatifs et les initiatives particulières ont également pris une place importante.

A l'exception de la Salle de spectacles, construite en 1955 et classée, ses bâtiments de qualité sont peu connus, privés ou peu entretenus (Château de Renens, Château de Renens-sous-Roche, ferme des Tilleuls et son annexe). Le front de bâtiments de la rue de Lausanne et les petites maisons du centre-ville (en particulier de la rue Neuve) qui font partie du patrimoine bâti identitaire de la Ville, sont également peu mis en valeur, ou/et ne jouent pas leur rôle de centre commercial urbain attractif.

HISTORIQUE DES "AFFAIRES CULTURELLES" DE LA VILLE DE RENENS (1990 – 2008)

La dimension culturelle de la Ville de Renens existe depuis fort longtemps et dans des domaines variés. Il suffit de se souvenir des Cercles de l'Ouest, des Concerts de l'Ouest, des Tréteaux de Renens, du Cercle littéraire et de toutes les autres activités déployées à l'époque par la société de développement. A l'époque, il existait deux cinémas, le Corso et le Lumen. Certains se souviendront encore du Flip-Flop et des bals du dimanche soir à la Salle de spectacles, marqués par une forte culture ouvrière et les associations qui lui étaient liées. Ces différentes institutions et activités ont maintenant disparu mais elles sont à la base de ce qui s'est mis en place ensuite.

L'ouverture du Théâtre Kléber-Méleau en 1978 s'est faite dans un contexte qui marque encore maintenant cette institution : projet de la Ville de Lausanne, dans un bâtiment et sur un terrain lui appartenant, mais sur le territoire de la commune de Renens, il a reçu rapidement un soutien important de la commune, d'abord par l'exécutif, grâce à une participation financière directe - l'exemption de la taxe sur les divertissements - et au soutien des services communaux - participation à l'aménagement de la salle, peinture et montage des décors, aide administrative. Cette ouverture et ces activités sont un élément fort de la culture à Renens, avec par la suite un soutien des autres communes de l'Ouest qui font du Théâtre Kléber-Méleau un outil culturel particulier et un peu décentré de Lausanne, entre celle-ci proprement dite et les communes de l'Ouest.

La construction de la Place du Marché et l'aménagement de la rue Neuve en rue piétonne représentent un moment important pour notre cité. C'est le début des animations sur la

Place du Marché, dont la première édition du Festival de Théâtre en Herbe en 1985, les Fêtes de Noël ou plus récemment les trois éditions de la Fête Interculturelle sont des exemples concrets.

Il y a une trentaine d'années le premier animateur de la commune, Jean Rovelli ponctuait ses activités par « fantastique, merveilleux, extraordinaire ». Il inaugurait les animations sur la place du Marché et ailleurs, avec en plus l'organisation de braderies, les balcons fleuris et des voyages en train à travers la Suisse.

En 1990, une première réorganisation structurelle a vu le jour. C'est alors que s'est constitué un office des affaires culturelles regroupant toutes les activités jusqu'alors dispersées dans plusieurs directions. Cet office a alors été rattaché au service de la Sécurité sociale.

Une première grande manifestation annonçant les futures fêtes interculturelles a été organisée en 1991 à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la Confédération. Cette fête avait été marquée par la participation active des communautés italiennes et espagnoles, avec comme souvenir l'hymne national suisse joué par une fanfare italienne à cheval, les Bersaglieri. La question d'organiser régulièrement une « Fête interculturelle » pour mettre en avant la diversité culturelle de la Ville avait été évoquée au Conseil communal, mais rejetée par contre auparavant par la Municipalité. Ce n'est qu'en 2000 dans une nouvelle législature que la Municipalité a mis au centre de sa politique cet aspect et a initié une fête interculturelle – voulue comme échange entre les cultures, placée symboliquement sur la place du Marché au cœur de la Ville – fête qui a connu 3 éditions successives, 2000, 2003, 2006 et qui va poursuivre son chemin sous le nom de FestiMiXX à partir de 2009.

Dès 2001, suite à l'étude menée avec l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), il a été créé une Direction Culture-Jeunesse-Sport. Remplaçant les « affaires culturelles », elle a été souhaitée afin de marquer une volonté politique ainsi que dans la perspective d'améliorer les prestations en les rendant plus visibles. Sur la base des conclusions de la recherche IDHEAP, une réorganisation et une nouvelle répartition des tâches ont alors été effectuées.

Si une ville choisit de créer son service de la culture, c'est bien dans le but de signifier un investissement dans le domaine. Depuis sa naissance, la Direction Culture-Jeunesse-Sport n'a cessé de croître. De 8 EPT en 1999, la dotation en personnel est passée à plus de 13 EPT en 2008, représentant 20 personnes. A cet effectif il faut encore ajouter 8 personnes qui participent de manière ponctuelle au fonctionnement du service, pour des activités liées aux manifestations et à l'entretien de locaux.

Pour la partie culturelle proprement dite, un effectif estimé à 3 EPT est uniquement dédié à la gestion culturelle dans son sens large, qui inclut les prestations de sociétés locales à la Salle de spectacles. Il comprend l'animateur et la secrétaire culturelle (1,6 EPT), l'administrateur et les deux collaborateurs de la Salle de spectacles (1 EPT sur 3, sachant qu'une bonne partie de leur temps de travail est consacrée à d'autres activités que culturelles), ainsi qu'un pourcentage de l'activité de la cheffe de service (0,4 EPT), puisqu'elle gère également les autres domaines placés sous la responsabilité de la Direction.

L'augmentation de l'offre de la Ville a de son côté également progressé, avec notamment la mise en place de nouveaux projets événementiels, le développement de la saison de spectacles et la collaboration plus régulière avec d'autres organisateurs culturels.

LES LIEUX

Ils se répartissent en trois grandes « catégories » : institutions, lieux associatifs et lieux alternatifs qui proposent une programmation culturelle régulière et espaces privés (voir cartographie des lieux culturels en annexe 2).

Institutionnels	Associatifs / alternatifs	Privé
Salle de spectacles	Grange de Florissant	Contexte Silo
Théâtre Kléber-Méleau	Maison du Peuple	Galerie du Château
CIGM (Centre de glace de Malley)	Salle du Chapiteau, Mobilet	Le Griot (dans sa fonction café-concert)
	Toutes les sociétés et associations culturelles et récréatives	La galerie de l'Elac
		L'espace d'exposition des Ateliers de la Ville de Renens

D'autres lieux, qui font partie de la vie culturelle renanaise, méritent d'être cités, même s'ils ne proposent pas de programmation régulière au même sens que ci-dessus. Leur rôle en matière de lien social et d'activités ponctuelles est tout aussi important :

Institutionnels	Associatifs / Alternatifs	Privé
Bibliothèque publique et scolaire du Léman	Globlivres	Musée de la fédération internationale de tennis de table (ouvert sur rendez-vous à ce jour)
Place du Marché	Centre de rencontre et d'animation (CRA)	
Place du Village		

L'examen de la carte mise en annexe dénote l'existence de lieux culturels répartis sur l'ensemble du territoire communal. Cette observation mérite d'être relevée et le maintien d'activités culturelles identifiables à différents quartiers (Grange = concerts "intimistes"; Silo = arts plastiques et scène contemporaine) contribue à favoriser l'accès à la culture et à l'ancrer dans la population. La mise en réseau de ces différents lieux, en proposant annuellement un thème commun par exemple, permettrait d'intensifier le sentiment d'appartenance à la vie culturelle de la Ville de Renens.

L'OFFRE DE LA VILLE

Elle se décline en trois grands volets :

1. L'OFFRE INSTITUTIONNELLE, ASSOCIATIVE ET PRIVEE

A. OFFRE INSTITUTIONNELLE

Salle de Spectacles : utilisée en majorité par les sociétés locales, qui y organisent leurs soirées, leurs assemblées et leurs lotos depuis sa construction en 1955. La Salle de spectacles accueille des concerts, des spectacles ou encore des manifestations gérées par des organisateurs externes, qui peuvent être des professionnels du spectacle ou des représentants des communautés étrangères. Elle est encore demandée par des entreprises privées, pour des séminaires ou autres réunions, mais dans une moindre mesure (les rapports de gestion de la Ville de Renens donnent les détails de fréquentation et du type d'utilisation par année).

Théâtre Kléber-Méleau : créé en 1978 par Philippe Mentha et la Ville de Lausanne, ce lieu accueille une moyenne de 6 spectacles par année, réunissant près de vingt mille spectateurs venant de la région et au-delà. Actuellement ce théâtre est subventionné par la ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et les communes de l'Ouest, dont Renens avec un montant qui est passé de Fr. 110'000.-- à Fr. 160'000.-- en 2008, représentant (en plus de l'exemption de la taxe sur les divertissements) Fr. 5.-- / habitant au lieu de Fr. 4.50 ; il est soutenu également par la Loterie Romande et la Fondation Leenaards. Il ne fait pas partie des quatre grandes institutions lausannoises (Béjart Ballet, Orchestre de chambre de Lausanne, Vidy, Opéra) soutenues par le Fonds intercommunal. Dans le rapport de politique culturelle de la Ville de Lausanne de mai 2008, il est fait mention du Théâtre Kléber-Méleau sous la forme suivante :

"Au moment du départ du directeur actuel, l'objectif sera de redéfinir la mission du lieu, d'entente avec l'Etat de Vaud. Au vu de la position géographique du Théâtre Kléber-Méleau, au cœur d'une agglomération, il conviendra de mener la réflexion en commun avec les communes de l'Ouest, particulièrement la commune de Renens, sur le territoire de laquelle se situe le théâtre. Il s'agira également de rééquilibrer le subventionnement public de l'institution entre les différentes collectivités, la Ville de Lausanne étant aujourd'hui le principal subventionnant"⁴.

Cette position de Lausanne au sujet de Kléber-Méleau, dans le contexte des objectifs exprimés en matière de soutien au théâtre, laisse penser que Kléber-Méleau n'est pas au centre des priorités culturelles lausannoises.

Le CIGM (Centre de glace de Malley) : cette patinoire accueille, en parallèle à sa vocation première, des spectacles de grande envergure, comme par exemple le Béjart Ballet. Elle offre également une salle de 1'800 m², la salle Odyssée, dans laquelle s'organisent des expositions par exemple. Le CIGM est financé par les communes de Lausanne, Prilly et Renens, ainsi que par des actionnaires privés.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman : située sur le site scolaire du collège du Léman, elle a ouvert ses portes en même temps que le bâtiment. Aujourd'hui forte de 24'000 ouvrages, informatisée depuis 2007, elle accueille tant des écoliers que le grand public. Cette mixité en fait un lieu important pour l'accès à la lecture et à la littérature, de

⁴ Rapport-préavis No 2008/26, mai 2008, p. 27.

même qu'à l'expression orale. Des lectures de contes continuent à s'organiser une fois par mois, tandis que les expositions thématiques ont été mises entre parenthèses ces dernières années, pour différentes raisons. Cette offre devrait pouvoir reprendre dès l'ouverture de la bibliothèque agrandie, prévue en 2010.

Place du Marché : les animations musicales du samedi matin ont accompagné dès sa création la Place du Marché. Elles offrent durant l'été des programmes variés, passant de la fanfare à la musique actuelle, du jazz aux musiques populaires d'origines multiples, de la danse folklorique à la danse contemporaine. Différentes manifestations, comme le Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène, les projections de La Piazzetta ou la Fête du printemps occupent tout au long de l'année le centre-ville. Des associations ou partis politiques utilisent régulièrement aussi la place à des fins culturelles.

Place du Village : animée principalement par une association, avec le soutien communal pour les infrastructures, la fête du Village est l'occasion chaque année d'une manifestation dans laquelle la culture populaire (bals, fanfare, musique folklorique) prédomine. Dans ce cadre, mentionnons aussi l'Abbaye qui se tient tous les trois ans à la Salle de spectacles mais avec une partie officielle sur la Place du Village.

B. OFFRE ASSOCIATIVE

Centre de Rencontre et d'animation (CRA) : active depuis plus de 30 ans, cette association propose des activités socioculturelles destinées aux enfants et aux jeunes adultes. Le CRA a joué un rôle important dans le développement de la culture rap à Renens, en particulier comme lieu d'éclosion du groupe Sens Unik. Il a organisé dans ses lieux et à l'extérieur des concerts de rap permettant à de jeunes groupes de se faire connaître. Le studio son accueille toujours de temps en temps des concerts, de groupes de la région prioritairement.

Grange de Florissant : le Groupe d'Animation de Florissant (GAF) organise depuis de nombreuses années une petite dizaine de concerts gratuits de nature différente - jazz, musique classique, chanson etc. - à la Grange de Florissant. En plus de cette offre musicale, le GAF propose une fête de quartier et d'autres animations, contribuant ainsi à entretenir les liens entre les habitants. L'Association, outre les cotisations, est financée par le revenu des locations de la salle de la Grange, mise à disposition gratuitement et entretenue par la Ville de Renens.

Maison du Peuple : réactivée depuis 5 - 6 ans dans sa fonction culturelle, elle a accueilli ces dernières années plusieurs expositions de photos, d'histoire, artistiques et documentaires et souvent en lien avec des échanges multiculturels. Constituée depuis juin 2008 en l'association AS MdP, la Maison du Peuple veut renforcer ce rôle d'espace de rencontres et de cultures. Elle met à disposition des sociétés des salles de réunion, qui servent également à des expositions. Une programmation socioculturelle a été mise en place pour 2008-2009, avec un accent sur l'implication des habitants de Renens.

Salle du Chapiteau : dans les locaux de Mobilet au chemin du Chêne, elle fait partie du SeMo (semestre de motivation, mesure destinée aux jeunes en recherche d'emploi). Elle est partagée avec la compagnie Théâtre Point Danse, dirigée par la chorégraphe Doris Vuilleumier et le metteur en scène Guy Delafontaine. Ponctuellement sont présentés des spectacles de danse contemporaine et de théâtre. Les lieux sont aménagés tant bien que mal, au gré des financements, dont une partie provient d'un arrangement entre le SeMo et

les artistes, qui proposent aux jeunes inscrits au programme Mobicet des activités en lien avec leur stage.

Globlivres : la première bibliothèque interculturelle de Suisse a fêté en 2008 ses 20 ans d'activités. Fondée à l'origine sur l'impulsion de personnes de cultures différentes souhaitant partager leurs différences, elle gère aujourd'hui plus de 20'000 livres de 200 langues différentes. Plus qu'une bibliothèque, elle est aussi le lieu de rencontre entre migrants et autochtones, à travers de nombreuses activités annexes, comme lectures, contes, expositions, soirées etc. Elle permet aussi aux migrants de maintenir, développer, voire de créer des liens précieux avec leur culture d'origine, traditionnelle ou contemporaine. La Ville de Renens, ainsi que l'Etat de Vaud et certaines villes de l'Ouest lausannois, soutiennent l'association, dont la majorité du personnel effectue un travail bénévole.

C. OFFRE PRIVEE

Contexte Silo : les espaces mis à disposition depuis 2003 par le propriétaire comptent deux salles, qui peuvent servir à des expositions, des concerts ou du théâtre. En outre le Silo héberge un studio d'enregistrement et de répétition. Respectivement, la compagnie de théâtre In Grata et les Nouveaux Monstres (Léon Francioli et Daniel Bourquin) bénéficient d'une résidence, ce qui signifie qu'ils disposent des lieux pour travailler. Durant l'année, il y a en moyenne quatre à cinq manifestations, principalement scéniques et musicales.

Galerie du Château : située dans le quartier de Florissant, cet espace d'exposition a ouvert en 2006 et est géré par des passionnés d'arts plastiques, en marge de leurs activités principales. Plus d'une dizaine d'expositions a été montrée jusqu'à ce jour et la programmation se fait selon les moyens et le temps à disposition. Les artistes exposés sont d'origine et de tendance très diversifiées, allant de la sculpture à la peinture, suisse et étrangère.

Le Griot : ouvert depuis 2007, le bar-restaurant africain propose également une programmation musicale de qualité, qui rallie un public de la région et au-delà. Sa réputation et sa connaissance du monde musical lui permet de faire venir des artistes très connus, à des prix abordables.

L'Elac (Espace lausannois d'art contemporain) : installé depuis 2007 dans le même bâtiment que l'ECAL, la galerie d'art contemporain et de design est devenue, avec sa surface de 550 m², la plus grande d'Europe à être rattachée à une école. Plusieurs expositions sont organisées par année, en collaboration avec des artistes connus au-delà des frontières européennes.

Les Ateliers de la Ville de Renens : la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens a pour but de favoriser la création de nouvelles entreprises dans les domaines du design industriel, de l'architecture, de la communication visuelle et du graphisme. Ponctuellement, l'espace qui réunit les différents ateliers situés dans les locaux de l'ECAL organise des expositions en lien avec les disciplines exercées par les locataires des ateliers.

Musée de la Fédération internationale de tennis de table : installé dans le château de Renens-sous-Roche, siège de la Fédération internationale de tennis de table, il n'a pas encore été ouvert au public, même s'il existe déjà un site internet et que l'apéritif culturel de la Ville de Renens s'y est tenu en 2006.

En plus de ces lieux formellement définis, il existe d'autres endroits, comme le quartier Mont-Robert Sur-la-Croix ou le siège de certaines sociétés locales, qui proposent eux-aussi des activités ponctuelles, d'ordre plutôt socioculturelles.

2. PROGRAMMATION PAR LE SERVICE CULTURE-JEUNESSE-SPORT

Depuis la création du service, une offre en matière de spectacles est proposée à la Salle de spectacles. D'abord timide, avec des manifestations agendées de trimestre en trimestre, la programmation a, depuis 2006, entamé une progression tant en terme de qualité que de fréquentation. Communiquée depuis 2007 sous la forme d'une saison, en une seule fois, les premiers résultats se font sentir, aussi bien au niveau de l'image que de la diffusion. Le développement de l'offre devra se poursuivre durant les prochaines années.

Le service gère également la programmation et la réalisation d'une bonne part des manifestations qui ponctuent l'année : le Festival de Théâtre en herbe et des arts de la scène, les projections de films "La Piazzetta", les animations musicales du samedi matin à la Place du Marché, les fêtes de Noël, l'apéritif culturel, la cérémonie des mérites culturels, sportifs et d'intégration. Tous les trois ans, il prend en charge toute l'organisation de la Fête interculturelle (FestiMiXX depuis 2009).

Le service participe encore, de différentes manières, à d'autres événements, comme la Fête Nationale du 1^{er} août et répond de plus en plus souvent à des sollicitations venant d'organismes externes. Ce type de collaboration, conséquence directe de la meilleure visibilité de l'offre et de l'augmentation des contacts, a un impact très positif sur la vie culturelle, amenant de nouvelles propositions, élargissant le réseau et le type de programmation, améliorant la reconnaissance de Renens en tant que partenaire culturel, stimulant la créativité.

On peut citer en exemples Renens Capitale Culturelle, le festival de contes des Mille et une Nuits, le festival celte, Gospel Air ou récemment L'Inde en fête.

3. COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle existe depuis les années 80. Elle a pour mission le soutien à la création et à la production artistique, dans les domaines des arts plastiques, de la musique, du théâtre et de l'écriture. En 2005, elle a redéfini ses statuts et ses critères d'attribution, dont l'élément principal est l'ancrage du projet dans la vie renanaise, que ce soit au niveau de l'impact sur la vie culturelle ou en raison du lieu de domicile du requérant. Ses membres décident de l'attribution du Mérite culturel d'encouragement remis chaque année et préavisent le lauréat du Mérite culturel de reconnaissance. Le nombre de projets soutenus est en progression (9 en 2008), ainsi que son budget, fixé à Fr. 15'000.-- en 2008.

BUDGET

La situation financière difficile de la Ville lors des dix dernières années a eu des effets sur tous les domaines, dont la culture.

Le soutien financier aux acteurs culturels, sous forme de subvention ou en nature, fait partie des instruments dont dispose la Municipalité pour mener son action dans le domaine culturel. Celle-ci n'est pas directement visible à la lecture du budget, les activités et les moyens pour les réaliser étant répartis dans différentes comptes.

Il est donc difficile d'articuler des chiffres précis sur les dépenses globales de la Ville en matière de culture. Si l'on tient compte uniquement des montants des subventions allouées à la culture - dont la principale de Fr. 160'000.-- au Théâtre Kléber-Méleau - et ceux nécessaires à l'organisation de manifestations, en excluant les salaires du personnel, les charges administratives et celles liées aux bâtiments comme la Salle de spectacles, le montant représente en 2008 un peu plus de Fr. 450'000.--, sur un budget total qui se monte à Fr. 80'260'000.--.

Avec les réserves que revêtent les comparaisons et ne sachant pas toujours si les mêmes paramètres sont pris en compte, il apparaît cependant que, par rapport à d'autres villes, le budget réservé à la culture à Renens n'est pas considérable.

Une des explications de cette importante différence de proportion entre budget total et budget culturel d'une ville à l'autre s'explique en partie par la présence ou non de grandes institutions ou de bâtiments patrimoniaux. Dans ces domaines, Renens n'assume aucune charge globale liée à des institutions culturelles - musée, théâtre, conservatoire etc. - ou à des monuments historiques.

POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

Les subventions visent à soutenir la réalisation de projets, individuels ou collectifs, dans différentes disciplines des arts vivants ou plastiques. L'octroi d'un soutien est conditionné à des critères définis.

En plus du versement en espèces, Renens apporte également son soutien par la mise à disposition de locaux. La Salle de spectacles est par exemple gratuite une fois par année pour les sociétés locales (toutes catégories confondues) affiliées au FAR (Forum des Associations de Renens) ou à l'USL (Union des sociétés locales). D'autres locaux ou infrastructures sont mis à disposition soit gratuitement, soit à des tarifs préférentiels. De plus, il faut encore préciser dans les soutiens en nature les nombreuses prestations effectuées par le personnel des différents services de l'administration, en particulier le Centre technique communal et le service Culture-Jeunesse-Sport lors de la plupart des manifestations ou fêtes diverses.

La Municipalité de Renens repense actuellement une partie de sa politique de subvention, notamment en matière de locaux. Elle a concrétisé en 2007 le premier volet de sa réflexion, à savoir la mise à disposition gratuite des locaux scolaires en faveur des sociétés locales, mesure qui concerne d'abord des sociétés sportives (salles de gymnastique), mais également par exemple l'Ecole de musique de Renens (salles de classe). En 2008, elle a décidé de continuer à favoriser leurs activités par d'autres mesures, comme l'octroi d'un soutien financier en fonction du nombre de jeunes inscrits par groupement ou la participation financière à des projets particuliers.

Par ces différents moyens, la Municipalité souhaite encourager les initiatives et faciliter leur concrétisation, confirmant ainsi l'importance que revêt à ses yeux le lien social véhiculé à travers les projets culturels et récréatifs.

SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL "CULTURE"

Un groupe de réflexion sur la culture a été constitué sur mandat de la Municipalité en 2006⁵. Son objectif principal était de proposer des pistes de développement de la culture à Renens en tenant compte des spécificités de la Ville et des structures existantes.

Les participants se sont rendus dans différents lieux pour en faire l'inventaire et ont rencontré plusieurs acteurs culturels de Renens. Une analyse des forces et faiblesses de la Ville ainsi que de son offre culturelle ont été faites, afin de mieux cerner le potentiel de développement.

Les deux analyses sont présentées ci-dessous, sous forme de tableau FFOM (forces / faiblesses / opportunités / menaces) :

ANALYSE FFOM : FORCES-FAIBLESSES / OPPORTUNITES-MENACES DE LA VILLE DE RENENS

ANALYSE INTERNE	
FORCES <ul style="list-style-type: none">• Diversité et contacts entre cultures• Position géographique / réseau de transports• Politique de mobilité douce• Population jeune• Rôle moteur dans l'Ouest lausannois, symbolisé par les projets urbanistiques et l'image positive du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)• Taille critique en termes d'habitants• Piscine	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">• Image de « zone »• Identité mal définie• Sentiment d'appartenance des habitants• Esthétique / Mobilier et espaces urbains• Absence d'hôtel / promotion économique• Absence d'identification des lieux culturels• Configuration urbaine / Eclatement urbain• Manque de coordination des outils et moyens de communication
ANALYSE EXTERNE	
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la situation financière• Enjeux économiques, urbanistiques et image• Chef-lieu de district• Installation de l'ECAL et EPFL-lab, « Ateliers de la ville de Renens »• Centre Ville / Maison de la (des) culture(s)• Proximité des Hautes Ecoles (Unil et EPFL)• Tout à faire !	MENACES <ul style="list-style-type: none">• Risque d'éparpillement entre les cultures• Cloisonnement entre les différentes communautés• Missions et objectifs mal connus / mal communiqués• Péjoration de la situation financière• Enjeux politiques• Prépondérance de Lausanne / Morges

⁵ Composé de professionnels de la culture – Yves Roulin, à l'époque programmateur au festival de la cité à Lausanne; Stéphanie Bédard, présidente de l'Association de la Nuit des Musées de Lausanne ; Patrick Merz, programmateur musical au Chat noir à Carouge; Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale en charge de la Direction Culture-Jeunesse-Sport, Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal et Michelle Dedelley, Cheffe du service Culture-Jeunesse-Sport

ANALYSE FFOM : FORCES-FAIBLESSES / OPPORTUNITES-MENACES DE L'OFFRE CULTURELLE ACTUELLE A RENENS

ANALYSE INTERNE	
<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiculturalité • Engagement bénévole • Nombre de sociétés locales • Politique de prix • Offre large et généraliste 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre non coordonnée / peu de moyens • Manque d'identité / de visibilité • Recrutement de membres pour sociétés locales / bénévoles • Locaux peu adaptés, « bricolage » amateurisme • Taxe sur les divertissements • Difficulté à se positionner par rapport aux autres événements régionaux (multiplication par exemple de "fêtes interculturelles")
ANALYSE EXTERNE	
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique de développer la culture • Programme de législation • Programmation concurrentielle • Maison de la (des) culture(s) • Lieux à réinvestir (Corso) 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains et financiers insuffisants • Concurrence régionale • Enjeux politiques

Les réflexions du groupe de travail ont fait apparaître les constats suivants :

- Renens peut se différencier par une offre originale en matière de culture : la résidence d'artistes, lieu de travail pour créer un spectacle, pourrait être un atout concurrentiel face aux villes voisines, sachant que ce genre de structure est rare dans la région
- La volonté politique et citoyenne existe mais les moyens manquent (humains, financiers, logistiques, structurels, etc.)
- La plupart des lieux existants ont un potentiel de développement, en lien avec leur public ou leur identité
- Les lieux existants sont bien répartis dans la géographie de la Ville
- Le public-cible de Renens se répartit entre les familles, les jeunes et la population étrangère
- La population est peu touchée dans son ensemble par l'offre existante
- L'usage de la Salle de spectacles devrait être révisé
- La taxe sur les divertissements peut représenter un obstacle au développement d'une programmation extra-institutionnelle, d'origine privée⁶.

⁶ La taxe sur le divertissement se monte à 14% comme à Lausanne. Elle représente un apport de plus en plus faible, en raison notamment de son exonération ponctuelle en faveur d'activités à but non lucratif. En 2003, elle a rapporté Fr. 118'000.--, en 2004 Fr. 98'000.--, en 2005 Fr. 76'000.--, en 2006 Fr. 56'000.--

La commune de Prilly a supprimé cette taxe en 2007; il est difficile de dire aujourd'hui si cette décision a suscité une augmentation significative de demandes pour l'organisation de manifestations, comme celles de la patinoire de Malley par exemple

SITUATION DANS L'OUEST LAUSANNOIS

Les sept communes composant le district de l'Ouest lausannois proposent elles aussi des offres en matière culturelle. Les communes de Bussigny, Crissier, Prilly et Ecublens sont les plus actives, avec une offre tant associative que liée aux spectacles, à la musique ou au cinéma (voir tableau en annexe 4).

Bussigny, Crissier et Prilly bénéficient d'une salle appropriée à des prestations scéniques, (respectivement Salle de spectacles, Chisaz ou Castelmont).

La place particulière du Théâtre Kléber-Méleau comme son avenir est à inscrire dans ce contexte également, avec un soutien des communes de l'Ouest qui s'est intensifié ces dernières années et la tendance lausannoise à le replacer dans l'agglomération.

« *La Capitale culturelle a conquis le public.* »
Manchette de 24 Heures du 22 octobre 2006

ENJEUX POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE FORTE

Il n'est plus guère aujourd'hui de détracteurs au fait que la culture participe à l'image et au rayonnement d'une région ou d'une ville.

Renens a toujours eu une culture populaire vivante et a maintenant la particularité de compter une proportion importante d'étrangers parmi sa population, ce qui a diversifié et enrichi cette culture populaire. Si, pour certains, cela ne représente pas un avantage, pour d'autres, la diversité des cultures est clairement une richesse. Sans entrer dans le débat, il va sans dire que la réalité montre que les communautés de Suisse et d'Europe sont de plus en plus métissées et que les villes florissantes du futur seront interculturelles. Les modèles de gouvernance et les politiques appliquées seront dans ce contexte les garanties du succès ou de l'échec de cette diversification culturelle. Celle-ci doit se faire à la fois dans le dialogue des cultures et leur mélange mais aussi dans la coexistence des cultures folkloriques et populaires propres, suisses comme d'origine étrangères.

Pour Renens, la déclaration universelle sur la diversité culturelle signée en 2001 prend tout son sens.⁷ Certains objectifs stratégiques de l'UNESCO peuvent être repris tels quels à Renens :⁸ protéger la diversité culturelle et encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations ; renforcer les liens entre culture et développement par le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

L'offre culturelle est devenue aujourd'hui pléthorique partout. Aucun jour ou soir qui ne propose telle ou telle activité. La question n'est plus la quantité mais la qualité, comme l'a mis en exergue le récent débat autour de la "pauvreté" de la culture helvétique⁹.

QUELLE POLITIQUE CULTURELLE POUR LA VILLE DE RENENS ?

L'objectif d'une politique culturelle est de donner un cadre à la production artistique, afin qu'elle puisse se développer. Résumant les intentions d'une collectivité publique en matière de culture, ce cadre sera défini à son image, sur la base d'une vision partagée de ce que représente la culture.

Si, en règle générale, la participation des pouvoirs publics aux dépenses culturelles n'est pas remise en question, il n'en va pas de même en ce qui concerne la nature des activités (Culture élitaire ? Populaire ?) et des bénéficiaires à soutenir (Professionnels ? Amateurs ? Associations ?), les montants octroyés ou le degré d'intervention de la collectivité. Sachant que les deniers publics proviennent des contribuables, ce dernier aspect est à considérer de manière à rester équitable.

⁷ <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>

⁸ http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=34997&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

⁹ Pius KNÜSEL, directeur de Pro Helvetia, lors de son intervention dans le cadre du Forum Culture et Economie en mars 2008 à Berne, a (ré)ouvert la discussion sur, notamment, le subventionnement à la culture par les collectivités locales

Pour Renens, il est essentiel aujourd'hui de se positionner dans la région en tant que Ville moteur, notamment en raison de son nouveau rôle de chef-lieu de district. Face à Lausanne, qu'elle ne peut concurrencer au niveau de l'importance de l'offre, **elle doit faire sa place et être reconnue comme interlocuteur à part entière**, en proposant des pistes originales tout en étant fidèle à sa ligne et à ses habitants.

Pour la législature 2006-2011, la Municipalité a défini des priorités en matière de développement durable, d'intégration des populations migrantes, de consolidation du lien social, d'innovation, de démocratie participative. La culture dans son sens large est touchée par ces différents thèmes et sa politique culturelle doit s'inscrire dans les valeurs défendues par les autorités.

Populaire et de qualité. Ces deux assertions ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Une collectivité publique telle que la Ville de Renens doit se poser la question de ce qu'elle veut soutenir et comment, sachant qu'une partie de la culture est aussi financée par des entreprises privées. Amener ses citoyens à s'interroger sur leur contexte, leur permettre les découvertes sont, plus que le seul divertissement, des objectifs ambitieux.

En se référant à la fois à l'Agenda 21 de la culture et aux thèses de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle, qui constituent la base des politiques culturelles de la plupart des Villes helvétiques, des propositions spécifiques à la Ville de Renens peuvent être dégagées pour préciser et formaliser sa propre politique culturelle.

LES DIX THESES RETENUES POUR LA VILLE DE RENENS

1. Se positionner comme Ville ambitieuse et dynamique dans une région en plein développement tout en conservant son identité et en tenant compte de son passé;
2. Répondre aux demandes des actuels et futurs habitants de la Ville, de cultures et d'origines sociales très diverses; s'inscrire dans la continuité;
3. Encourager l'accès à la culture par tous;
4. Respecter et favoriser les échanges avec les cultures étrangères;
5. Respecter les lieux de culture et le patrimoine et les préserver, par exemple le Théâtre Kleber-Méleau, la ferme des Tilleuls et la boule à gaz sur le site de Malley;
6. Améliorer les infrastructures mises à disposition et en créer d'autres qui soient appropriées aux activités culturelles;
7. Développer le soutien à la création contemporaine locale et l'émergence de nouveaux talents, par la mise à disposition de lieux de travail par exemple (ateliers d'artistes, résidence);
8. Appliquer une politique de subventionnement basée sur des critères objectifs;
9. Développer le partenariat public-privé;
10. Développer l'offre jeune public et la sensibilisation à la culture.

« La culture fonctionne comme le miroir d'une société, elle en constitue comme la carte de visite. » Mario Annoni

Il apparaît, et cela a été confirmé par le groupe de travail culture, que Renens n'est pas en reste en terme d'offre culturelle. Le potentiel est là. Les sollicitations de plus en plus nombreuses de la part d'acteurs culturels de Renens et de l'extérieur, auxquelles fait face depuis quelques années le Service Culture-Jeunesse-Sport, le confirment.

En parallèle à ce qui fonctionne aujourd'hui, existent les intentions. D'ordre politiques ou indépendantes, elles se manifestent clairement en faveur d'un développement de la culture dans son sens large : entretenir le lien social, améliorer la qualité et la quantité des offres culturelles, concrétiser de nouveaux projets.

Pour la Municipalité, ces différentes pistes doivent avancer conjointement et non au détriment les unes des autres. En effet, miser sur l'existant d'aujourd'hui est une manière de construire demain et, dans ce sens, la « feuille de route » pour une politique culturelle solide et pérenne, permettant à la création de s'épanouir, s'articule en trois étapes : le court terme, le moyen terme et le long terme.

Les propositions ci-dessous concrétisent les intentions de la Municipalité exprimées dans les 10 thèses mentionnées ci-dessus et représentent les moyens de mener à bien la politique culturelle qu'elle entend défendre.

COURT TERME (2009-2011)

La consolidation de ce qui existe déjà en matière d'offre culturelle à Renens s'applique aux domaines suivants :

PROGRAMMATION

- Salle de spectacles : amélioration de la qualité et augmentation du nombre de spectacles annuels, tant ceux organisés par le Service Culture-Jeunesse-Sport que ceux de l'extérieur.
- Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène : valoriser cette manifestation qui va fêter ses 25 ans d'existence en 2010 et est unique en Suisse, par un soutien financier accru et une meilleure communication.
- La Piazzetta : proposer une fois durant la saison les projections sur un week-end, développer la programmation des courts-métrages.
- Animations de la Place du Marché : étendre la période de 3 à 4 semaines et la palette des animations (en 2009 et 2010, huit semaines supplémentaires d'animation sont prévues dans le cadre du renforcement des activités au centre-ville durant les travaux de la Place du Marché)

- Fête Interculturelle (rebaptisée FestiMiXX dès 2009): développer la visibilité de la manifestation et la diversité de la programmation; l'organiser tous les deux ans.
- Accueil de manifestations (à l'instar de Renens Capitale culturelle, Festival de contes, Gospel Air, Inde en Fête, par exemple).

SOUTIEN A LA CREATION CONTEMPORAINE

- Soutenir les artistes qui s'investissent à Renens, non seulement par le biais de la commission culturelle mais en leur permettant de se produire (accueil sur scène, lieux d'expositions) et de travailler (ateliers, résidence).
- En tant que Ville hôte d'une des écoles de design les plus réputées d'Europe, Renens doit se montrer plus sensible dans ce domaine, dans l'acquisition de mobilier urbain par exemple ou d'aménagements intérieurs ou extérieurs.

INFRASTRUCTURES

- Améliorations structurelles, technique et scénique de la Grange de Florissant pour favoriser la production des groupes et encourager l'association qui s'occupe de la programmation (GAF).
- Participation à l'aménagement de la salle de spectacles du Chemin du Chêne avec le SeMo (Théâtre Point Danse).
- Actualisation d'une partie du matériel technique de la Salle de spectacles et mise en valeur du bâtiment par un éclairage extérieur.
- Signalétique culturelle : panneaux indicateurs bruns pour tous les lieux culturels.

COORDINATION

- Entre les différentes associations et sociétés locales, en instituant une "Journée des sociétés locales" par exemple.
- Entre les lieux qui proposent une programmation à Renens, en proposant par exemple un événement conjoint sur la base d'une thématique commune.
- Entre les communes de l'Ouest.

COMMUNICATION

- Développer un plan de communication global (communiqués de presse, programme conjoint, newsletter, site internet etc.) en matière de culture dans la Ville de Renens.
- Renforcer l'information, les contacts médias.
- Adhérer à la Conférence des Villes suisses en matière culturelle.
- Adhérer à la Corodis (Commission romande de diffusion de spectacles).

FINANCEMENT

- Développer la recherche de fonds et les partenariats de manière ciblée et régulière.
- Soutenir et encourager les associations et acteurs culturels dans leurs démarches de recherches de fonds.
- Participer au développement du Théâtre Kléber-Méleau et contribuer à améliorer le soutien financier à l'institution.
- Augmenter la participation financière au fonctionnement de Globlivres, 1^{ère} bibliothèque interculturelle de Suisse.

ESPACE CORSO

Dans les actions à court terme entre encore le projet du réaménagement du sous-sol de l'ancien cinéma Corso à la rue Neuve. Même s'il représente un nouveau projet, il vise toutefois à consolider l'existant, dans le sens où il renforce la programmation et l'offre culturelle.

L'ancien cinéma Corso a été identifié comme un espace méritant d'être étudié pour y développer des activités culturelles. Sa situation centrale dans la Ville, en lien avec la Place du Marché, son ancienne vocation de loisirs, son potentiel structurel sont les principaux éléments qui ont retenu l'attention. L'espace Corso est destiné à accueillir une petite scène pour une programmation café-théâtre et jeune public, ainsi qu'un ciné-club. Aménagé pour recevoir plus d'une centaine de personnes, il permettra ainsi de compléter l'offre culturelle en faveur des enfants principalement, mais aussi des cinéphiles, et de répondre ainsi aux points faibles relevés dans l'offre culturelle actuelle. Le lieu sera encore proposé aux partenaires locaux, qui pourront bénéficier d'une infrastructure professionnelle pour leurs productions artistiques.

JEUNE PUBLIC

Les parents de très jeunes enfants (de 1 à 4 ans) sont les demandeurs les plus nombreux en matière de spectacles pour jeune public. Les autres activités culturelles sont souvent trop difficiles d'accès, elles intéressent les enfants progressivement, en parallèle à leur développement.

L'offre se complète par une demande de spectacles scolaires et publics pour les enfants scolarisés au degré enfantin et primaire (5 à 10 ans), puis au degré secondaire (11 à 16 ans). Les préados et les adolescents restent intéressés par des spectacles ciblés, mais uniquement dans le cadre scolaire, car cette tranche d'âge va peu au théâtre par elle-même et ne souhaite plus être accompagnée par les parents.

La fidélisation du public dès le plus jeune âge permet aussi de stimuler la fréquentation des autres théâtres. En effet, les parents accompagnant leurs enfants au théâtre jeune public sont ensuite souvent beaucoup plus intéressés par les programmes des autres théâtres.

Si plusieurs lieux peuvent se prêter facilement à l'accueil de spectacles pour enfants, il est préférable de proposer un espace spécifique et professionnel qui développe la plus grande partie de sa programmation pour les enfants et soit adapté (visibilité, sièges, accueil). Cette approche permet de plus au public de mieux identifier un théâtre destiné aux jeunes, sans compromettre les chances de développer d'autres programmes pour le tout public.

La programmation régulière pour le jeune public est de plus en plus aisée, notamment par le fait que les productions en Suisse romande sont nombreuses et que de plus en plus de troupes étrangères organisent des tournées internationales. Par ailleurs, la Manufacture (la Haute Ecole de Théâtre en Suisse romande) propose aux professionnels un module de formation continue sur l'animation théâtrale pour les enfants. Des collaborations intéressantes sont possibles, renforcées encore par la proximité des institutions.

Dans le cadre de l'appropriation d'une Ville par les enfants, le centre et plus particulièrement les zones piétonnes se prêtent particulièrement bien à l'accueil d'enfants et de familles. Dans cette optique, le projet à l'étude pour la réhabilitation du Corso convient parfaitement au développement d'un théâtre intimiste et suffisamment modulable pour y programmer des spectacles diversifiés pour le jeune public.

Les artistes locaux et les institutions qui travaillent en direction du jeune public seront des partenaires privilégiés. La programmation de spectacles pourra alors se compléter d'un volet d'initiation à l'art théâtral dans le cadre scolaire pour tous les enfants et d'ateliers hebdomadaires et de stages pendant les vacances dans un cadre extrascolaire.

CAFE-THEATRE

La programmation humour se fait actuellement à la Salle de spectacles principalement. Ce type de prestations scéniques, souvent conçues pour quelques acteurs voire un seul, n'est toutefois pas idéal dans une salle de plus de 500 places, si ce n'est occasionnellement pour des artistes très connus.

Un lieu plus intimiste, d'une centaine de places, permet un meilleur rapport entre le public et le comédien. De plus, il devient possible de proposer une véritable identité de

programmation, en organisant des spectacles de manière hebdomadaire par exemple et non pas tous les trois mois, et qui pourraient également rester à l'affiche plusieurs jours.

CINE-CLUB

Avec des moyens simples, il sera encore possible d'inscrire ponctuellement à la programmation du Corso des soirées ciné-club. Un écran mobile, un système de projection et un aménagement spécifique à des séances de cinéma, une association ou des amateurs éclairés pourront proposer des films orientés plutôt petite et moyenne diffusion, sans oublier ceux destinés aux enfants et adolescents.

PRODUCTIONS LOCALES

Les acteurs culturels de Renens, comme les écoles de musique par exemple ou une troupe de théâtre professionnelle, bénéficieront de l'infrastructure de qualité et de la gestion professionnelle de l'espace Corso pour présenter une ou l'autre de leur prestation, qui sera intégrée dans la programmation générale.

Au niveau de l'accueil, un espace bar - billetterie fermé situé en surface, sur la Place du Corso, servira de lieu de rencontre et pourra être ouvert durant la belle saison.

Le rayonnement régional, plus particulièrement dans le district de l'Ouest lausannois, est un élément supplémentaire à considérer dans la mise en place de ce projet. L'espace Corso répond à la volonté d'avoir un lieu clairement et uniquement identifié à la culture et devrait pouvoir présenter sa première saison dès l'automne 2010.

Un préavis détaillé, incluant le budget d'exploitation, sera déposé au Conseil communal en 2009.

MOYEN TERME (2011-2013)

Parallèlement à l'existant, de nouveaux objectifs, qui répondent à certains points faibles évoqués plus haut, sont à développer :

PROGRAMMATION

SAISON DE SPECTACLES

Actuellement, le Service Culture-Jeunesse-Sport organise cinq spectacles par année. Depuis 2001, l'offre tend à se développer, non seulement en qualité mais également en fréquentation. Pour poursuivre dans ce sens et proposer une véritable saison de spectacles, il devient de plus en plus important de s'aligner sur le calendrier de programmation des professionnels du spectacle, à savoir de septembre à juin plutôt que de janvier à décembre. Cet ajustement permettra de bénéficier plus complètement des synergies en matière de

contrats d'artistes par l'intermédiaire du Pool de théâtres romands¹⁰ et de la Corodis.¹¹ Le meilleur moment pour effectuer ce changement est l'année 2010-2011. En effet, l'espace Corso devrait permettre de compenser l'absence de programmation à la Salle de spectacles durant l'automne 2010.

LA FERME DES TILLEULS

La Ferme des Tilleuls, située à la rue de Lausanne 52, est un des derniers "vestiges" bâti de Renens, marquant une époque où notre Ville n'était qu'un village entouré de champs et de vignes. Cette bâtisse, qui appartenait aux CFF, a été achetée par la Ville de Renens en décembre 2008, concrétisant ainsi des démarches entreprises depuis 2006 afin d'acquérir ce bien, reconnu comme faisant partie intégrante de l'histoire de la commune.

La volonté de la Municipalité est de donner à ce lieu une vocation publique, en maintenant les bâtiments existants et en valorisant l'ensemble de la parcelle.

Dans le développement culturel qui marque la Ville de Renens actuellement et des intérêts que ce contexte suscite auprès des artistes et des organisateurs de manifestations, différents projets ont été soumis à la Municipalité, avec l'envie d'apporter quelque chose à une ville qui se montre très ouverte en matière d'activités artistiques.

En 2007, Mario Del Curto, photographe connu de la région, s'est approché de Renens dans l'idée d'y trouver un lieu pour un musée d'un autre genre, présentant des projets situés en dehors des conventions institutionnelles. Il a été rejoint par Patrick Gyger, historien et responsable de la Maison d'Ailleurs à Yverdon, Werner Jeker, graphiste et fondateur des Ateliers du Nord, Jean-David Gyger, responsable de projets aux Ateliers du Nord, Céline Muzelle, historienne de l'art et collaboratrice scientifique de la Fondation Aloïse et David Collin, journaliste et producteur à la Radio Suisse romande.

Une association a été fondée en 2008. Elle devrait se transformer en fondation à but non lucratif, afin de poursuivre une double vocation de Musée et de lieu d'interrogation des enjeux sociaux, politiques et culturels du monde actuel.

La démarche actuellement en développement a pour point de départ la position de Renens en tant que ville décentrée des capitales mais non moins carrefour: carrefour de cultures, d'idées, de rencontres. Les Tilleuls deviendront un lieu de partage d'images, de connaissances et de découvertes humaines et artistiques, en restant accessible et populaire et en construisant sa place dans la vie locale.

La programmation sera alimentée par les expériences et le large réseau des membres fondateurs acquis de par leurs activités professionnelles. Touchant aux arts plastiques et graphiques, aux arts du spectacle, à la musique, à la littérature, aux sciences, aux médias, à la science-fiction, elles seront un terreau formidable pour l'invention de projets transversaux et multidisciplinaires. Les apports extérieurs en prise directe avec l'environnement proche, comme l'Ecal ou l'EPFL, nourriront également le programme qui se doit d'être ouvert, souple et réceptif à «l'occasion».

¹⁰ Association qui regroupe une quarantaine de théâtres d'accueil de Suisse romande

¹¹ Commission romande de diffusion de spectacles

De plus, la possibilité de créer une collection au fil des projets, et ce par le biais d'achats et de donations fait également partie des objectifs. Ce fonds d'œuvres et d'archives deviendrait un patrimoine de la ville de Renens et constituerait la mémoire du musée.

Enfin, grâce aux liens tissés par ses membres fondateurs dans de nombreux secteurs culturels à l'échelle régionale, nationale et internationale, les projets de la maison des Tilleuls pourront être montrés dans d'autres structures, véhiculant par là même le rayonnement de la ville de Renens.

Le projet est encore à l'état de concept. Sa faisabilité dans les locaux des Tilleuls doit être vérifiée, les travaux à faire planifiés en tenant compte d'une rénovation de l'immeuble et de l'installation d'un musée. Un budget de fonctionnement est encore à établir et les rôles respectifs de la Fondation, et de la Ville de Renens sont encore à discuter.

MAISON DE LA CULTURE / CENTRE CULTUREL

Maison des associations, Maison des cultures ou Maison de la culture ? Centre culturel ? Le débat est ouvert depuis un certain temps, un débat riche, parfois contradictoire mais toujours passionné. Ce rapport n'apporte pas la touche finale mais encore quelques éléments de réflexions avec l'intention de poursuivre le débat.

Ce projet ambitieux fait partie du programme des partis et de la législature 2006-2011 et s'inscrit dans le futur du centre-ville. Avec une nouvelle Place du Marché, cette maison prévue sur la rue de la Savonnerie devrait apporter un élément de vie supplémentaire au cœur de la Ville.

Les attentes des uns et des autres sont grandes, diverses, parfois divergentes. Une réflexion commune et un travail participatif s'imposent, au vu des coûts qu'un tel projet peut engendrer, et surtout au vu de la nécessité absolue de l'insérer dans les demandes et besoins tant culturels qu'associatifs, pour en faire un endroit vivant et animé.

Les premières réflexions menées par le groupe de travail et les résultats d'un questionnaire adressé aux sociétés locales (annexe 3) dégagent les grandes lignes d'un programme potentiel, qui répondrait à un large public.

- La bibliothèque-médiathèque, qui existe depuis longtemps en tant que projet grâce au legs Berty Michoud et qui pourrait être concrétisée
- Un espace de résidence, qui est un lieu dans lequel les artistes de la scène (danse, théâtre) peuvent travailler leur spectacle durant une période déterminée, tel que cela se fait à la Grange de Dorigny par exemple; il répondrait à la demande croissante en la matière et donnerait à Renens l'occasion de se positionner de manière originale dans le paysage artistique régional. Cet espace pourrait également servir de lieu d'exposition
- Une salle d'une capacité de 200 places, avec un équipement technique de scène professionnelle permettant de produire les troupes en résidence et les spectacles actuellement programmés à la Salle de spectacles; cette dernière serait réservée principalement aux sociétés locales pour leurs prestations (soirées annuelles, lotos), aux activités de l'administration et du conseil communal et aux locataires privés (voir ci-dessous)

- Deux petites salles de cinéma de 50 places (genre Zinéma), qui répondraient à l'absence de cinéma à Renens
- Un lieu de rencontres pour les associations
- Un espace pour les jeunes
- Un restaurant ou café ou bar

Parmi ces différentes propositions, émanant principalement du groupe de travail, se dégagent une majorité d'activités artistiques. Les questions de savoir quelle place cette maison donnera aux associations (lieu de réunion uniquement ou bureaux?) et de quelle manière elle construira sa programmation en synergie avec d'autres lieux existants ou en projet doivent faire partie intégrante du débat à venir avec l'ensemble des partenaires.

Parallèlement à l'élaboration du projet, une réflexion sur l'occupation de la Salle de spectacles doit avoir lieu. En effet, les associations et sociétés locales, pour lesquelles cette salle a été construite en 1955, en sont les principales utilisatrices et méritent de l'occuper en priorité. Ses qualités d'espace modulable avec ses différentes annexes, sa capacité, faisant d'elle une des grandes salles de la région, ainsi que son esthétique reconnue récemment, doivent toutefois permettre d'en disposer ponctuellement pour des spectacles générant un public de plus de 200 personnes, tout comme pour des manifestations pluridisciplinaires. Un travail de coordination important devra donc se mettre en place entre les différents lieux culturels afin que leurs utilisations soient les plus pertinentes possibles.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose la constitution d'un groupe de travail et de réflexion sur ce sujet particulier qu'est la Maison de la culture / Centre culturel. Ce groupe se réunira formellement pour la première fois début 2010. Il sera composé d'un représentant par parti politique présent au Conseil communal et de personnes choisies par la Municipalité, venant d'horizons différents mais toutes intéressées de près à la vie de notre cité et à son développement culturel en particulier. Toute personne souhaitant s'impliquer concrètement dans l'élaboration du projet est la bienvenue et est invitée à s'annoncer auprès de la Municipalité.

D'ici là, des visites de lieux se rapprochant du projet décrit ci-dessus seront organisées afin d'affiner progressivement le programme et de bénéficier d'autres expériences similaires.

LONG TERME (2013-2016)

Après avoir consolidé l'existant et développé de nouveaux projets, il s'agira bien entendu de les faire vivre sur le long terme. Cet enjeu est particulièrement important pour poursuivre la construction de l'identité culturelle de la Ville et l'inscrire dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Par rapport à la Maison de la culture / centre culturel, dès lors qu'un programme est établi, que le mode d'exploitation est défini et que les implications financières sont connues, la période 2013-2016 devrait permettre sa construction.

L'importance du débat que ce projet ne manquera pas de susciter et l'indispensable adhésion des habitants sont les garants d'un lieu vivant à long terme, adapté tant aux ambitions en matière de culture exprimées dans ce rapport qu'aux attentes de la population.

5EME PARTIE : CONCLUSIONS

"Renens: faire la ville ensemble"
Programme de législature 2006-2011

La culture est vaste et touche tous les domaines de la vie d'une collectivité. Elle ne peut se réduire uniquement à des coûts; elle représente pour une Ville une plus-value en terme non seulement d'image, mais également en terme de retombées économiques directes et indirectes.

Renens est dans une phase d'extension et de développement dans tous les domaines. Elle ne fait ainsi pas exception à la tendance de la région lémanique, qui devient un pôle incontournable en matière de croissance et de créativité.

Devenu depuis le début 2008 chef lieu de district, Renens joue de plus un rôle moteur dans la région. Elle se doit, en matière culturelle notamment, de définir ses priorités et les axes sur lesquels elle souhaite mettre l'accent.

La culture dans toutes ses formes s'est fait une place depuis longtemps à Renens. Elle s'est développée progressivement, les activités se sont organisées et les secteurs se sont structurés. Aujourd'hui existe une véritable volonté partagée par les acteurs politiques, culturels et associatifs d'asseoir plus fermement encore les intentions et les moyens, par le biais d'une politique culturelle forte, qui tienne compte du passé et sache se projeter dans l'avenir.

Il est évident que toutes ces propositions ont un coût. A court terme, une augmentation raisonnable de certaines dépenses, sur les projets existants particulièrement, aura des effets rapidement visibles et mesurables.

Par contre, pour tout nouveau projet, et notamment ceux dont l'investissement de départ est conséquent, il est indispensable de considérer son coût de fonctionnement. En effet, combien d'exemples ont montré que, passé le crédit de construction, les charges d'exploitation avaient été sous-évaluées, voire même "oubliées" ?

A long terme, les financements devront garantir la poursuite de l'existant et le développement des nouvelles structures, comme le Corso et la Maison de la (des) culture(s).

En mettant l'accent sur ses cultures, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs ou qu'elles se manifestent à travers des réponses culturelles rassembleuses, et sur ce qu'elles sont amenées à générer, Renens peut se profiler comme une ville créative et tournée vers le futur.

Son absence de patrimoine historique la pousse à regarder devant elle et à investir dans l'innovation. En continuant à miser sur la créativité, elle peut donner l'impulsion d'un développement régional qui contribuera à faire d'elle et de l'Ouest lausannois des lieux de vie attractifs, dans lesquels leurs habitants auront envie de rester.

C'est dans cet esprit de "*Ville créative, intégrante, équitable, durable, efficace où il est possible de vivre ensemble, égaux et différents*" qu'a été élaboré le programme de législature de la Municipalité et que se définit sa politique culturelle.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.) Jean-Daniel Leyvraz

ANNEXE 1 : COMPLEMENTS D'INFORMATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE CULTURELLE

RAPPORTS ENTRE POLITIQUE, CULTURE ET ECONOMIE

« Quiconque méprise la culture et la compréhension de l'art est hostile au penser. » Peter Weiss

L'esprit critique de l'artiste face au monde qui l'entoure provoque souvent un sentiment d'incompréhension mutuelle entre acteurs culturels et politiques. Si cette attitude est parfois mal vécue, elle est plutôt positive, dans le sens où elle reflète une société libre et vivante, dans laquelle cohabitent confrontation et coopération.

Le sociologue Daniel Bell distingue trois sphères en interaction au sein de la civilisation moderne : la sphère économique – économisation des ressources - la sphère politique – participation des citoyens - et la sphère culturelle – épanouissement personnel. Il n'est aujourd'hui une surprise pour personne que de dire que la sphère économique a progressivement absorbé les deux autres, faisant de la propriété matérielle une liberté plus significative aux yeux des gens que celle de s'exprimer politiquement par exemple.

Les diverses études menées pour mesurer les retombées économiques des activités culturelles montrent que "pour chaque franc investi par l'Etat dans la culture, entre 29 et 38 centimes (selon le mode de calcul) lui reviennent (rentabilité indirecte au sens étroit). Elles indiquent également que chaque franc alloué par l'Etat à des institutions culturelles génère un volume d'affaires de Fr. 1.50 à Fr. 2.90 dans l'économie privée (rentabilité indirecte au sens large).¹² Dans le canton de Vaud, une étude conclut à une interdépendance significative entre activités récréatives, culturelles et sportives et le tourisme : 26% des fréquences touristiques sont imputables à ces activités et génèrent une valeur ajoutée de l'ordre de 409 millions de francs dans le canton, ainsi que des incidences sur l'emploi, évaluées à 5'380 emplois¹³.

Il faut cependant rester prudent face à ces études et ne pas condamner ainsi, comme le dit l'économiste Françoise Benhamou, tout projet qui ne générerait pas de contreparties financières "acceptables"¹⁴.

A. "CONSOMMATION" CULTURELLE EN SUISSE ET DANS LA REGION

Les pratiques de loisirs, et tout particulièrement celles liées aux activités culturelles, dépendent de nombreux facteurs comme l'offre existante ou les ressources financières et temporelles des individus. Plus profondément, elles découlent de divers goûts structurés en

¹² Office fédéral de la culture, 2003

¹³ Etude commandée par le Département fédéral de l'économie en partenariat avec l'Office du tourisme, 2005

¹⁴ BENHAMOU, Françoise, Economie de la culture, Paris, la Découverte, 2004, p. 109

fonction d'inégalités de capitaux et de position dans la société. Dans cette perspective, la consommation de biens culturels constitue un acte social plus qu'individuel.

Dans une enquête menée en 2003 par l'Office fédéral de la statistique sur les pratiques culturelles en Suisse, il apparaît que la situation financière et les clivages sociaux sont les principales causes d'inégalités à l'accès aux activités culturelles. Par ailleurs, d'autres éléments comme l'âge, la situation familiale et la nationalité ont une influence sur la fréquentation de l'offre en matière de culture et de loisirs.

Au niveau régional, l'étude faite en 1999 par Olivier Moeschler¹⁵ sur les publics de la culture à Lausanne, montre combien, dans la saison culturelle d'une agglomération urbaine, sont importantes les fêtes et festivals. L'analyse de leurs publics dénote que leur profil se rapproche plus du public des musiques actuelles ou des salles de cinéma que de la population générale. En terme quantitatif, il ressort qu'avec le cinéma, les fêtes et festivals représentent le public le plus nombreux de la culture.

B. L'INTERET DES VILLES POUR LA CULTURE

Les villes s'intéressent à la culture. Non seulement par obligation, comme l'exige la Constitution (voir plus loin, page 36 "cadre légal"), mais aussi parce qu'elles y trouvent leur compte. Pour certaines villes ou régions, la culture est considérée comme LE moyen de promouvoir son image tant auprès de ses propres citoyens qu'à l'extérieur.

Le sentiment d'appartenir à une communauté dépend entre autres du niveau d'intégration dans la vie de cette communauté, comme la jouissance de la citoyenneté par exemple. Mais d'autres éléments, en plus des facteurs essentiels comme l'éducation, le logement, l'emploi ou la protection sociale, sont indispensables à la construction du lien qui identifiera la personne à son lieu de vie. L'accès au débat public, la mise en place de pratiques et d'événements interculturels ainsi que l'appel à y participer activement, l'aménagement des espaces publics permettant de réunir tous les publics sont d'autres moyens de créer des liens au sein d'une cité.

Depuis quelques années déjà les villes sont, à l'instar des entreprises, dans un rapport de concurrence face à leurs voisines. Différentes stratégies sont adoptées afin notamment d'attirer de nouveaux habitants. Les villes qui misent sur la culture le font en mettant en évidence leur identité et leurs atouts. A travers une idée forte - « produit », manière de le communiquer, de le distribuer ou de le vendre -, elles développent un avantage concurrentiel qui les positionne de manière significative par rapport à leurs concurrentes¹⁶.

Quelques exemples de villes qui ont réussi leur pari méritent d'être signalés. D'abord, sans aller bien loin, Lausanne a inscrit la culture parmi ses quatre pôles d'excellence, à côté de la formation, du sport et du développement durable. Non seulement connue comme capitale olympique, Lausanne fait partie des partenaires culturels européens exigeants et son offre culturelle est considérée comme une carte de visite. Plus que Bâle ou Zurich, elle exporte ses

¹⁵ MOESCHLER, Olivier, Publics de la culture à Lausanne, mandat du service des affaires culturelles de la Ville de Lausanne, 1999

¹⁶ Le terme "produit", dans un contexte culturel, peut être la programmation, l'offre, la politique culturelle etc. Voir à ce sujet le livre de François COLBERT, Marketing des arts et de la culture

événements à l'étranger.¹⁷ En 2007, la somme allouée à la culture s'est montée à 38,5 millions, représentant 2,6% des dépenses totales de la Ville.

D'autres villes, comme Nantes ou Bilbao par exemple, ont réussi leur reconversion de ville "sinistrée" à travers la culture.

La première, Nantes, est devenue au niveau de la France une référence en matière d'innovation et de création artistique. Par une politique culturelle audacieuse et ancrée dans l'identité de ses habitants, les zones industrielles progressivement désaffectées au cours des 30 dernières années ont vécu une véritable renaissance et se sont transformées aujourd'hui en impressionnant laboratoire de créativité¹⁸.

La deuxième, Bilbao, a parié sur l'attractivité d'un musée construit par un architecte de renommée internationale, Frank O. Gehry, musée qui abrite la collection de la Fondation Guggenheim et attire des dizaines de milliers de visiteurs par année¹⁹.

C. LA POLITIQUE CULTURELLE

« La vie culturelle ne pourra s'épanouir [...] que si les autorités locales favorisent la diversité culturelle, c'est-à-dire s'intéressent à la culture populaire aussi bien qu'aux intérêts des spécialistes et des élites ». Déclaration de la Conférence de Brême, 1983.

GENERALITES

Les bases des politiques culturelles européennes naissent au XIXème siècle, avec le développement des villes et de la bourgeoisie. Alors qu'auparavant les monarques « employaient » à leur cour les artistes, l'autorité municipale essentiellement bourgeoise adopte une logique non plus symbolique mais plutôt affairiste, liée aux deniers des contribuables. C'est durant ce siècle que l'on voit naître les premiers théâtres et salles de concerts, ainsi que les musées en tant qu'institutions nationales à financement étatiques. La participation des privés, dont certains sont les premiers bénéficiaires de l'essor industriel, restera de mise jusqu'à la première guerre mondiale ; leur défection progressive forcera les autorités à augmenter leur participation financière.

C'est à partir de 1959, avec la création en France du Ministère des Affaires culturelles et la nomination d'André Malraux, que naît la politique culturelle telle qu'elle est comprise encore aujourd'hui. Son objectif principal, consiste à « ... rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent »²⁰.

Par ailleurs, André Malraux inscrit dans cette dynamique un de ses plus ambitieux projets, celui des Maisons de la culture. Conçues comme le lieu de contact entre le public et les

¹⁷ Entre 1996 et 1999, Lausanne a exporté 667 événements, soit une moyenne de 41,7 par année, contre 298 pour Bâle et 219 pour Zurich. Voir l'étude de Jean-Yves PIDOUX, "La politique extérieure dans le domaine culturel. Etude et évaluation de l'action conduite par les villes", 1999, p. 18

¹⁸ Voir l'article du Temps, 19.03.2007

¹⁹ http://www.guggenheim-bilbao.es/secciones/el_museo/la_mision.php?idioma=fr

²⁰ Décret No 59-889 portant organisation du ministère chargé des Affaires culturelles du 24 juillet 1959, in : POIRRIER Philippe, Les politiques culturelles en France, la Documentation française, Paris, 2002, p. 188

productions culturelles, elles constituent de plus une prise de conscience des questions d'ordre culturel par les villes et les autorités locales, même si la place de ces dernières n'a pas toujours été légitimée, en raison notamment de la politique centralisatrice de la France.

Les années 70 sont marquées par le développement important des politiques culturelles des villes. Cette nouveauté induit de la part de l'Etat le souhait de collaborer avec les collectivités locales. Les années 90, dans le contexte de la mondialisation et de la croissance de l'industrie du divertissement, sont marquées par la volonté de soutenir la diversité culturelle et de favoriser l'accès à la culture.

Dans le cadre du Forum Universel des Cultures, qui s'est tenu à Barcelone en 2004, les villes et gouvernements locaux ont adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence pour leurs politiques culturelles et comme contribution au développement de l'humanité. Des principes, des engagements et des recommandations aux gouvernements et organisations internationales - 67 au total - ont été validés par Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), qui réuni plus d'un millier de municipalités et plus d'une centaine d'associations nationales du monde entier.²¹ Ils constituent un outil pour renforcer le rôle de la culture dans le développement local.

Parmi les principes mentionnés dans ce document, plusieurs méritent d'être cités dans le contexte politique, culturel et social de la Ville de Renens :

- La diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité;
- Le développement culturel repose sur la multiplicité des acteurs sociaux;
- L'affirmation des cultures ainsi que l'ensemble des politiques mises en œuvre pour leur reconnaissance et leur viabilité constituent un facteur essentiel du développement durable des villes et des territoires sur les plans humain, économique, politique et social;
- L'accès à l'univers culturel et symbolique [...] depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, constitue un facteur essentiel pour la formation de la sensibilité et des capacités d'expression, ainsi que pour la coexistence harmonieuse et pour la construction de la citoyenneté.

Quatre des vingt-neuf engagements sont à considérer :

- Garantir le financement public de la culture au moyen des instruments nécessaires (direct ou en nature);
- Promouvoir la permanence et le développement des cultures locales;
- Promouvoir l'aménagement d'espaces publics dans les villes et encourager leur utilisation en tant que lieux culturels de relation et de cohabitation;
- Favoriser la mise en place d'instances de coordination entre les politiques culturelles et les politiques éducatives.

Pour résumer, on peut dire que l'intention première d'une politique culturelle doit être de donner un cadre, à l'intérieur duquel peut se développer la créativité, dans son sens large.

²¹ www.agenda21culture.net; www.cities-localgovernments.org

EN SUISSE

A. PRINCIPE DE SUBSIDIARITE

Dans notre pays, les charges publiques en matière de culture sont réparties entre la confédération, les cantons et les communes. Ce principe dit de subsidiarité considère que la promotion de la culture doit être assurée en premier lieu par l'instance politique la plus proche, à savoir la commune. « Les cantons et la confédération ne se chargent de tâches culturelles qu'à titre subsidiaire, lorsque ces tâches dépassent les moyens financiers de la commune ou lorsqu'elles ne relèvent pas de leurs compétences »²².

En Suisse, plusieurs villes et cantons ont formulé une ligne directrice pour leur politique culturelle, à travers notamment la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC).²³ Par ailleurs, la confédération présente actuellement le résultat des travaux débutés en 2001 pour proposer une nouvelle loi sur la culture (LEC, voir ci-dessous, p. 36 "cadre légal").

B. CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVSC)

La Conférence des villes suisses en matière culturelle a été créée en 1970 par les dix plus grandes villes suisses. Elle compte aujourd'hui 17 membres.²⁴ Son activité découle directement du principe de subsidiarité et elle travaille étroitement avec l'Office fédéral de la culture, la Fondation Pro Helvetia, l'Union des villes suisses et la Conférence des délégués cantonaux à la culture. Son but principal est de contribuer à la construction de la politique culturelle nationale, prenant en compte le fait que ce sont les villes qui prennent en charge la plus grande partie des coûts de la culture.

Elle a dans ce sens élaboré douze thèses sur la politique culturelle des villes suisses, constituant les lignes directrices pour l'activité de la Conférence tout comme pour l'encouragement à la culture dispensé par les villes. Ces thèses ont été actualisées en 2006, en insistant notamment sur le caractère obligatoire des villes à s'investir dans le domaine de la culture.

Les douze thèses sont les suivantes :

1. La culture a besoin du soutien des pouvoirs publics
2. Le patrimoine culturel doit être sauvegardé et la création culturelle contemporaine encouragée
3. L'accès à l'offre culturelle doit être encouragé pour toute la population
4. La culture et l'encouragement de la culture sont des éléments importants de la communication publique
5. La promotion culturelle doit être développée de manière souple
6. L'agglomération, la région et le canton participent aux dépenses culturelles de la Ville (prestations de centre urbain)

²² « Promotion publique et privée de la culture. Dépenses culturelles des collectivités publiques, des entreprises et des fondations » (étude conduite par P. HUBER, A. ITIN et P. KÜNZI). Office fédéral de la statistique et Office fédéral de la culture, 1992, p. 7

²³ « Formes, structures et financement de la promotion culturelle dans les Villes de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC) », Bienne, 2002, pp. 4-8

²⁴ Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Burgdorf, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Thoune, Winterthur, Zoug, Zurich

7. La collaboration avec le mécénat privé doit être renforcée
8. Les institutions scolaires familiarisent leurs élèves avec les activités et l'offre culturelles
9. Des infrastructures appropriées doivent être créées à des conditions avantageuses pour les activités culturelles
10. La promotion culturelle publique doit également être utile à la sécurité sociale des artistes
11. La Confédération, les Cantons, les Villes et Communes collaborent dans le domaine de la promotion culturelle et coordonnent leurs activités
12. Les Villes encouragent les échanges culturels en Suisse et avec l'étranger

CADRE LEGAL

Au niveau fédéral, la nouvelle constitution acceptée par le peuple en 1999 confirme à l'article 69 la compétence des cantons en matière de culture. Toutefois, la confédération dispose de la compétence de promouvoir « des activités culturelles présentant un intérêt national » et d'encourager « l'expression artistique et musicale, en particulier par la promotion et la formation ». ²⁵ Actuellement en consultation auprès du parlement, la nouvelle loi sur l'encouragement à la culture, incluant la réflexion sur la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, constituera, si elle est acceptée, l'application de cette disposition constitutionnelle.

Par ailleurs, la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, signée en octobre 2005 par les états membres de l'Unesco, a été adoptée en mars 2008 par la Suisse. ²⁶ La Convention défend la spécificité des œuvres artistiques et des services culturels et protège leur soutien par l'Etat. Elle donne des conditions cadres qui rendent la création possible et un signal clair que l'encouragement à la culture est un des piliers des politiques nationales.

Au niveau du canton de Vaud, la nouvelle Constitution entrée en vigueur en 2003 inclut quatre articles qui concernent la culture : l'article 18 garantit la liberté de l'art; l'article 52 stipule que l'Etat conserve, protège, enrichit et promeut le patrimoine naturel et le patrimoine culturel; l'article 53 engage l'Etat et les communes à encourager et soutenir la vie culturelle et la création artistique ainsi qu'à mettre en place une politique culturelle favorisant l'accès et la participation à la culture; l'article 62 précise que l'Etat et les communes doivent tenir compte des besoins et intérêts des enfants et des jeunes en favorisant leurs activités culturelles, sportives et récréatives ²⁷.

La politique culturelle vaudoise se base sur la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1979. Le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC), qui veille aux priorités établies par le canton – création, innovation, prise de risques, action de formation culturelle pour les jeunes et les adultes, artistes ancrés professionnellement dans le milieu culturel vaudois – dirige son action en deux volets. Le premier, institutionnel, avec le soutien aux musées cantonaux ²⁸ et à la bibliothèque cantonale ; le second sous forme de subventions

²⁵ Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, art. 69 al. 2.)

²⁶ <http://www.bak.admin.ch/bak/themen/kulturpolitik/00853/index.html?lang=fr>

²⁷ Constitution du canton de Vaud, acceptée par le peuple le 22 septembre 2002, voir <http://www.vd.ch/index.php?id=37>

²⁸ Beaux-arts, Elysée, zoologie, géologie, botanique, archéologie et histoire, romain d'Avenches, monétaire, militaire de Morges

régulières ou ponctuelles, à des lieux de spectacles ou des projets culturels, sous condition que la Commune s'engage également²⁹.

TYPES DE SOUTIENS

Les soutiens à la culture dans son sens large sont divers : financiers, logistiques, de services etc. et sont principalement de deux origines : les collectivités publiques ou à but non lucratif (comme les fondations par exemple) et les entités privées, sponsors³⁰ ou mécènes³¹.

En Suisse, contrairement aux pays anglo-saxons, la culture existe principalement grâce aux deniers publics. Les produits culturels mis sur le marché, vendus à des spectateurs-consommateurs, impliquent que l'investissement dont ils font l'objet soit discuté : ils représentent des enjeux dans les débats politiques. Cependant, toute politique culturelle soucieuse à la fois des arts et du bien-être collectif s'appuie sur le postulat de l'utilité globale de ces biens spécifiques que sont les productions artistiques.

A la base, les subventions culturelles sont comprises comme des aides monétaires. Toutefois, elles ne se réduisent pas uniquement à un versement en espèces. Elles ont pour destinataires des personnes ou des associations et visent à soutenir principalement un projet, dont en principe le donateur n'influence pas le contenu³².

Chaque année, en Suisse, les dépenses des collectivités s'élèvent à plus de 2 milliards de francs, dont la plus grande partie est assumée par les communes³³.

Par ailleurs, il faut préciser que confédération, cantons et communes ne financent pas le même type d'institutions ou d'activités, selon le tableau ci-dessous :

Confédération	Cantons	Communes
Pro Helvetia ³⁴	Théâtre	Théâtre
Médias	Concert	Concert
Bibliothèque nationale	Musées	Musées
Musée national suisse	Bibliothèques (cantonales)	Bibliothèques (municipales)
Cinéma	Monuments historiques	
Encouragement des langues		

Source : OFS, Répartition des dépenses brutes des pouvoirs publics selon le domaine culturel en %, données de 2000.

²⁹ Art. 3 al. 1 et 2: "L'Etat peut soutenir les efforts entrepris par des communes ou des associations de communes en faveur des activités culturelles; accorder son aide à des personnes physiques ou à des institutions privées ou semi-publiques pour encourager leur activité dans le domaine culturel ou dans le domaine de la formation culturelle"

³⁰ Au contraire du donateur public, le sponsor a la latitude d'influencer tout ou partie d'un projet qu'il contribue à financer

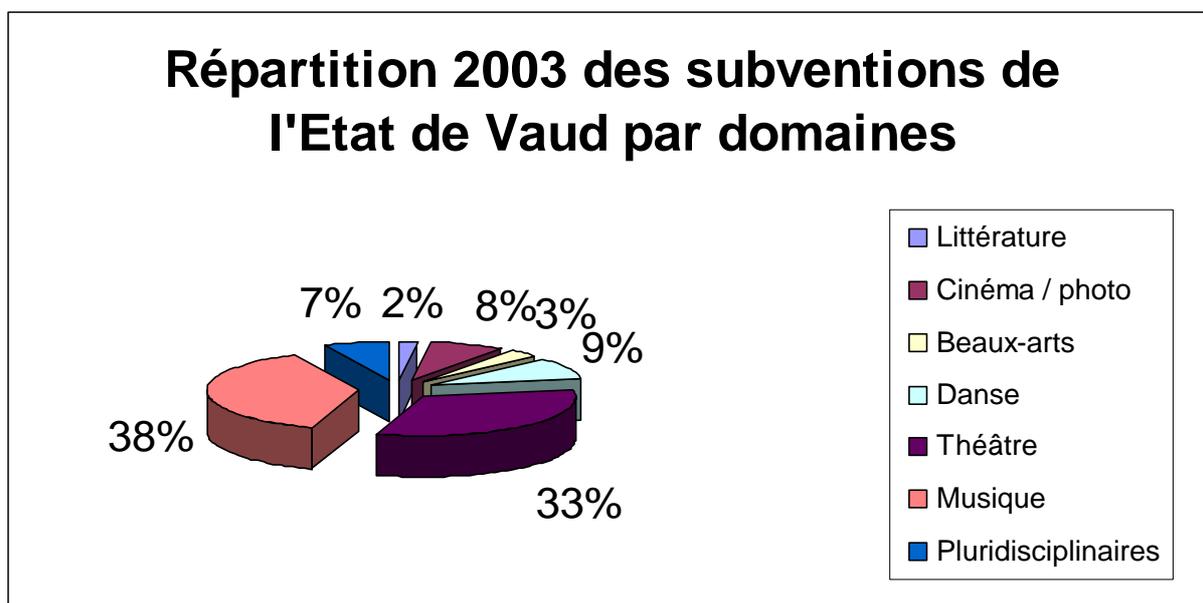
³¹ Le mécène, au contraire du sponsor, n'attend pas de prestation en échange de sa participation financière

³² Le soutien aux projets uniquement est d'ailleurs régulièrement cité par les créateurs comme étant insuffisant pour assurer une continuité dans leur travail, sachant que le plus souvent ce sont les frais liés au fonctionnement (d'une troupe, d'un atelier, d'un lieu de spectacles) qui sont les plus difficiles à couvrir

³³ 41% en 2000, 36 % en 2001. Source : Office fédéral de la statistique

³⁴ Pro Helvetia, fondée en 1939, soutient la création culturelle et la diffusion de la culture en Suisse, l'entretien du patrimoine culturel suisse, les échanges culturels entre les régions linguistiques, et la promotion des relations culturelles à l'étranger

En 2003, le canton de Vaud a versé 10,8 millions de francs de subventions, dont 88% régulières inscrites au budget. Le graphique ci-dessous montre la répartition par domaine artistique :



Au niveau communal, les villes jouent un rôle particulièrement important en matière de culture. Parmi elles, plusieurs dont Lausanne ont fondé leur politique culturelle sur les douze thèses adoptées en 1984 par la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC) et révisée en 2006³⁵.

Le secteur privé, notamment les entreprises, participe également au financement de la culture³⁶. Mais, selon l'étude menée par gfs-zurich en 2005³⁷, le sponsoring n'est pas suffisamment développé, avec en 2001 un montant consacré à la culture de plus de six fois inférieur à celui investi par les collectivités publiques³⁸.

Les disciplines artistiques les mieux soutenues par les entreprises privées sont celles appartenant aux arts du spectacle : théâtre, danse, musique et opéra remportent l'intérêt de 69% d'entre elles et recueillent près de la moitié du montant global versé par ces dernières à la culture³⁹.

Il est à noter qu'il n'existe pas d'informations à ce jour sur les montants accordés à la culture par des fondations privées ou des mécènes.

Après les années 80 qui ont vu le sponsoring événementiel d'entreprise en plein essor et les années 90 les grands projets financés par l'Etat, un autre type de soutien, mixte, se développe depuis les années 2000 sous la forme de partenariats public-privé.

³⁵ Convention concernant la collaboration des membres, CVSC, Zurich, 1984, voir ci-dessus p. 35

³⁶ En 2001, la répartition entre les dépenses publiques et privées était la suivante (en mio de francs) : confédération 681, cantons 804, communes 841, privés 370 (total : 2'597). Source : Office fédéral de la statistique

³⁷ «Sponsoring potenzial in der Schweiz noch nicht ausgeschöpft», étude menée par gfs-zurich (Gesellschaft für Sozialforschung) en 2005. <http://www.gfs-zh.ch/>, (20.11.2007)

³⁸ Yvan CUCHE, « Culture : le mécénat d'entreprise en Suisse », contribution à la conférence « Faut-il avoir peur du financement privé de la culture ? », Colloque national, Tarbes, 2004, Office fédéral de la statistique

³⁹ Yvan CUCHE, « Financement de la culture par les entreprises. Enquête sur les dépenses culturelles des entreprises en Suisse en 2001 », Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2003, p. 24

ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DES LIEUX CULTURELS



ANNEXE 3 : MAISON DE LA (DES) CULTURE(S) : RESULTAT DES QUESTIONNAIRES

Afin d'avoir un point de repère des milieux associatifs au sujet de leurs besoins et de leur opinion sur la création d'une Maison de la (des) la culture(s), un questionnaire a été adressé à 66 sociétés locales, de nature récréative et socioculturelle. Près de la moitié, soit 32 questionnaires, ont été renvoyés, ce qui est au-dessus de la moyenne attendue (30% de réponses). Cette proportion permet de considérer les réponses reçues comme représentatives de l'ensemble des sociétés locales.

De manière générale, les sociétés locales sont satisfaites des conditions dans lesquelles elles évoluent (22 oui, 10 non). Les principales difficultés évoquées touchent au recrutement de membres (14), au financement (13) et aux locaux (13). Les sociétés interrogées se réunissent à parts égales dans des locaux loués ou des locaux gratuits. Le genre de locaux le plus demandé est la salle de réunion (14). Vingt et une sociétés considèrent faisable le partage de leur espace avec une autre société locale, estimant que c'est un bon moyen de se fédérer. L'attente en matière de locaux envers la Ville est la mise à disposition gratuite (13), des loyers attractifs (8) ou aménagés (8).

Par rapport à la Maison de la (des) la culture(s) plus précisément, et la proposition d'y aménager une Salle de spectacles de 200 places, deux tiers des sondés (19) répondent positivement. Les principales activités que les sociétés projettent dans ce lieu sont les concerts, les représentations théâtrales et les soirées annuelles, sachant que la Salle de spectacles actuelle est souvent trop grande pour leurs prestations. Pour la majorité (13 sur 9), cet espace serait un élément moteur pour le développement de leurs activités, notamment en donnant aux jeunes et aux artistes l'occasion de se produire plus souvent et d'élargir leur public. A la question précise de savoir si les sociétés seraient prêtes à quitter leur lieu et emménager dans un espace au centre Ville, les réponses sont très partagées : 16 répondent favorablement, pour des questions de place, de visibilité, d'accessibilité et de dynamisme; 14 sociétés ne sont pas favorables à un déplacement au centre Ville, pour des raisons d'identité à un quartier et d'accessibilité (stationnement difficile au centre Ville).

Annexe 4 - Etat des lieux de l'offre culturelle et récréative dans le district de l'Ouest lausannois

Etat au 31 août 2008

Ce tableau n'est pas exhaustif
Les organisateurs sont mentionnés en petits caractères

Lexique :

ABC - Association Bussigny Culture

APE - Association des parents d'élèves

BUTS - Bussigny Uni à Titao et Sala

CCSE - Commission consultative Suisse-étrangers

CJS - Ville de Renens - Service Culture-Jeunesse-Sport

CRAB - Centre de Rencontre et d'Animation de Bussigny

CTC - Ville de Renens - Centre Technique communal

FSG - Fédération suisse de gymnastique

FSSF - Femmes solidaires sans frontières

FTH - Festival de Théâtre en herbe et des arts de la scène

GAF - Groupe d'Animation de Florissant

MdP - Association de la Maison du Peuple

SDOL - Schéma Directeur de l'Ouest lausannois

UCAB - Union des commerçants et artisans de Bussigny

USL - Union des Sociétés locales

Type d'activités	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Renens
Abbaye	Place Hôtel-de-Ville Sté Abbaye		Chisaz / Dans les rues Sté Abbaye	Stade Croset Sté Abbaye	Grande Salle Sté Abbaye	Débarcadère Sté Abbaye	Centre village Sté Abbaye	Salle spect. + Place Village Sté Abbaye
Balélec				EPFL Etudiants EPFL				
Brunch (1er Août, Ecole de musique)	La Plannaz USL		Salle Chisaz Harmonie Crissier		Grande Salle Ecole de musique			
Carnaval	Extérieur Sté du carnaval							
Cinéma (films / conférences / débats) Conférences	Salle cinéma Ciné-Club / Ciné-Ouest / APE /		Salle Chisaz Assoc. Fleur d'automne	Gde salle Motty Ecublens Animation / APE Coll. Pontet - Esp. Nicollier APE	Castelmont Parents-Infos Prilly / Sté développ. Baumettes / Cinétoile			Place Marché + Salle spectacles CJS / Albanais / Turcs / Musulmans / SDOL / Lausanne Région / Municipalité

Type d'activités	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Renens
Cinéma enfants La Lanterne magique	Salle cinéma				Cinétoile			
Concerts musique classique, orgues, etc.				Temple Ecublens Animation Grange Dorigny Grange Dorigny		Eglise romane Paroisse Ecb/St-Sulpice / Sté développement / Privés		Divers lieux Ass. Musique et Rencontres / GAF
Concerts / Festivals (musique actuelle, de films, cuivre, jazz, percussion, café-concert, etc.)	Salle spect. ABC	Collège Concorde Bavaria	Salle Chisaz Orchestre symphonique Bande-Son / Assoc. Fleur d'automne	Grange Dorigny Grange Dorigny Grande salle Motty Ecublens Animation	Collège Centre Prilly Animation			Divers lieux Le Griot / CJS / CRA / GAF / Les Nouveaux Monstres
Concerts extérieurs				Mon-Repos ou Place Motty Ecublens Animation	Kiosque à musique			Place Marché CJS / La Source / CRA
Expositions (peinture, photos, sculptures, bonsaïs, art)				Galerie Pressoir Galerie Pressoir Grange Dorigny Grange Dorigny	Grande Salle ou Castelmont Prilly Animation / CIGM	Galerie d'Arfi Galerie d'Arfi Galerie 44 Mme Weibel		Divers lieux Assoc. MdP Globlivres Contexte Silo Galerie du Château Elac + Ateliers Ville
Fête du printemps / de l'été / de l'automne / au village	Dans les rues CRAB Au Village UCAB	Collège Concorde USL		Galerie Pressoir Galerie Pressoir		Dans les rues USL / Municipalité	Salle polyv. Assoc. mamans + Cercle loisirs	Place Marché / du Village CRA / Assoc. Rns Village

Type d'activités	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Renens
Fête de la Plannaz / du Motty / d'Ecublens / FestiCrissier / des Pierrettes (Guinguette) / de Prilly / de la St-Jean (Fête du taillé) / de Florissant / des aînés / du jeu Fête Interculturelle	La Plannaz Commune		Quartier Pré-Fontaine Service Jeunesse Salle Chisaz CRA	Place Motty Paroisse réformée Hameau Renges USL Four Renges Amis four de Renges	Pré-Bournoud Commune	Petit-Port Union nautique		Divers lieux GAF / Sécurité sociale / CRA / CJS
Fête de la Bière / de la musique	La Plannaz USL		Environs Eglise Sté locales					
Fête Nationale	La Plannaz Commune + USL	Terrains sport collège Plaine Commune	Montassé Municipalité	Collège Coquerellaz Ecublens Animation	Grande Salle Commune	Débarcadère USL	Salle polyv. Gym hommes ou Pompiers ou Municipalité	Place Censuy USL
Joutes sportives / Four à pain							Salle polyv. Gym hommes	
Karaoqué (Jeunesse Ecb/St-Sulpice)				Grande salle Motty Société de Jeunesse				
Kermesses								Salle spect. Paroisses et missions étrangères
Lecture de Contes								Bibliothèque du Léman Globlivres Globlivres

Type d'activités	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Renens
Marché artisanal / villageois / du goût / missionnaire / de printemps / d'automne / Halloween / de Noël	Esplanade BUTS / Martine Urech / Paroisse protestante		Montassé Sté développement Anc. gde salle Artisans environs Salle Chisaz Union féminine			Dans les rues Assoc. commerçants / APE		Place Marché CJS / Renens Animation / USL
Mérites (sportifs, culturels, d'intégration)				Grande salle Motty USL + Municipalité				Salle spect. CJS
Musée		Encre et Plomb						Fédération internat. tennis de table
Nouvel An Iranien			Salle Chisaz David Sodeghi					
Spectacles musicaux, de danse, d'humour	Salle spect. ABC / Double A / Conseil Jeunes		Salle Chisaz Rajaadanse					Divers lieux Théâtre Point Danse CJS / Cie Danse Flamenca / GAF
Spectacles scolaires (spectacles, comédie musicale)	Salle spect. Direction des écoles		Salle Chisaz Garcia Lorca					Salle spect. CJS / Ets primaire et secondaire
Soirées culturelles suisses et étrangères	Salle spect. Swiss Folk			Stade Croset Assoc. Destiny	Extérieur - Collège Centre Prilly Animation	Plage Laviau FSG		Salle spect. Diverses Associations

Type d'activités	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Renens
Soirées annuelles, repas de soutien, anniversaires, lotos, fêtes de Noël (stés locales et Associations)	Salle spect. La Lyre / Ski Club / Le Coquelicot / L'Espérance / Les Mousquetaires	Collège Concorde Jodlerclub Edelweiss / La Farandole / Bavaria	Salle Chisaz Football Club / Chœur Mixte / FSG / Fanfare	Gde salle Motty Volley-Ball Club / Chœur d'hommes / Football Club Refuge Coop Suisse- Roumanie	Grande Salle FSG / Jodler Club Alpenrösli / Union Instrumentale / Fribourgeois / Chorale Bouchers / Chanson Prilly / Lausanne- Ville/Prilly Basket	Grande salle Paroisse Ecb/St- Sulpice / Football Club / Chœur d'hommes / FSG		Salle spect. FC Renens / Hockey / Basket / Abbaye / Orcade / Chœur Dames / Boule + pétanque / Echo Léman / Gym / Pêcheurs / Natation / Bowling / Judo / Tennis / Cheminots / Ste- Cécile / USL / Philatélistes / Handball / AVIVO / Clé Argent / Cadanse / Paroisses / Ecoles musique de Rns et La Source / Rayon de Soleil / Globlivres / Pro Senectute / Arc- en-Ciel / FSSF
Thé dansant	Salle spect. ABC							Salle spect. AVIVO
Théâtre	Salle spect. CRAB			Coll. Pontet - Esp. Nicollier Ecublens Animation	Grande Salle Prilly Animation			Divers lieux Kléber-Méleau Théâtre Point Danse Cie In Grata
Théâtre amateur (Festival)			Salle Chisaz Sté développement					Place Marché CJS (FTH)
Théâtre universitaire (Festival)				Grange Dorigny Grange Dorigny				
Vide-grenier	Esplanade Commune + CCSE			Collège Epenex Ecublens Animation			Salle polyv. Privés + Cercle loisirs	Place Censuy CTC

